

Accord du lac Meech: Murray dit que Trudeau est «mêlé»

La contradiction entre bilinguisme et société distincte est imaginaire

GUY TAILLEFER
de la Presse Canadienne
OTTAWA

La contradiction entretenue par l'ex-premier ministre Pierre Trudeau entre le bilinguisme au Canada et le concept de société québécoise distincte est purement imaginaire, estime le sénateur Lowell Murray, ministre d'Etat aux relations fédérales-provinciales.

« La contradiction n'existe que dans son esprit », a déclaré M. Murray, qui témoignait hier pour la seconde fois devant le comité mixte qui étudie depuis le début du mois d'août l'Accord constitutionnel de 1987.

« J'ai toujours été en profond désaccord avec les prémisses de son analyse que veut que la dualité linguistique de notre pays et la reconnaissance de la nature distincte du Québec soient deux choses nécessairement contradictoires. »

Selon le ministre qui est aussi sénateur, cette fausse contradiction repose vraisemblablement sur le fait que M. Trudeau voit dans la reconnaissance d'un statut distinct pour le Québec « l'équivalent du séparatisme ou de la souveraineté-association. »

M. Murray estime au contraire que les concepts de dualité canadienne et de société distincte sont « compatibles et complémentaires ».

Le ministre d'Etat aura été le premier et le dernier témoin à

prendre la parole devant les membres du comité mixte du Sénat et des Communes, qui devait en principe clôturer hier ses audiences publiques. Il a fait ces commentaires en réponse à une question du député conservateur Leo Duguay, dans la foulée du témoignage donné jeudi dernier par M. Trudeau devant le comité.

Accord intact

M. Murray a réaffirmé, comme il l'avait fait lors de son premier témoignage, qu'il ne saurait être question de modifier l'accord constitutionnel conclu entre le premier ministre Brian Mulroney et ses homologues provinciaux au début du mois de juin.

« Il n'existe aucune raison légitime, d'un point de vue moral ou pratique, justifiant la réouverture et la mise en péril de l'accord, sauf en cas d'erreur insigne », a déclaré M. Murray.

La clause touchant la dualité linguistique du Canada et le caractère distinct du Québec a fait l'objet de nombreuses propositions d'amendements devant le comité. Plusieurs organisations ont exprimé l'inquiétude que la clause sur la reconnaissance constitutionnelle du caractère distinctif du Québec n'ait préséance sur la Charte des droits et libertés, y compris sur les droits à l'égalité des sexes.

Avis légal à l'appui, M. Murray a balayé de la main ces inquiétudes, provoquant une réaction d'incrédulité de la part de la néo-démocrate Pauline Jewett,



Le sénateur Arthur Tremblay s'entretient avec le sénateur Lowell Murray.

qui a accusé le ministre de ne prendre en considération que les opinions juridiques qui lui sont favorables.

M. Murray a répliqué que « si l'on décidait d'apporter un changement à l'accord, d'irrésistibles pressions s'exerceraient afin qu'on en accepte d'autres, de sorte que l'accord s'effriterait. De plus, une foule de questions nouvelles se poseraient inévitablement ».

Le ministre a rappelé que l'accord, une « toile sans couture », avait été conclu dans l'intention spécifique de réintégrer le Québec dans la constitution. Le modifier ou y ajouter de nouvelles dispositions aurait un effet « paralysant » sur les modalités de son application.

Le succès des discussions qui ont conduit à l'entente, a-t-il fait valoir, tenait « à la portée limitée et au réalisme » des conditions posées par le gouvernement québécois à son retour au bercail canadien.

Il prie dans ces conditions le comité mixte de ne pas altérer

l'entente et de reporter à la deuxième étape des pourparlers constitutionnels, prévue pour l'année prochaine, la discussion sur les amendements qui ont été soumis cet été à son attention.

Le libéral Bob Kaplan a pour sa part soutenu que la nouvelle règle de l'unanimité rendra encore plus ardue pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest leur transformation en provinces.

Il faudra désormais l'unanimité des dix provinces pour amender la constitution. M. Murray a avoué que le gouvernement fédéral aurait préféré conserver l'ancienne formule, qui requiert l'approbation de sept provinces réunissant au moins 50 p. cent de la population canadienne.

Mais le Québec, a-t-il dit, « en avait besoin pour récupérer le droit de veto » qu'il a perdu à l'issue de l'accord constitutionnel de 1982. L'octroi de la règle d'unanimité a en outre permis, a-t-il ajouté, de faire débloquer de façon significative les négociations constitutionnelles qui ont débouché sur l'entente le 3 juin dernier.

Le PQ ne veut pas être trouble-fête, mais... le Québec serait de moins en moins français

NICOLE BEAUCHAMP

Le Parti Québécois n'ira pas jouer les trouble-fête au Sommet de la francophonie. Mais la bienséance ne musèle pas pour autant la critique de l'opposition officielle en matière linguistique qui a accusé, hier, le premier ministre Bourassa « d'amener lentement le Québec à un bilinguisme de fait ».

« Le sommet des pays francophones ne doit pas être un écran de fumée destiné à masquer tous les accrocs à la loi 101. Pendant que l'on s'auto-congratule au sommet, la situation du français au Québec se dégrade dangereusement », a déclaré M. Claude Filion au cours d'une conférence de presse convoquée à la permanence du PQ.

Le député de Taillon revenait donc à la charge pour dénoncer

le « laxisme calculé » du gouvernement du Parti libéral dans le domaine de l'affichage commercial. Cette fois, aux côtés du jeune candidat péquiste, M. Sébastien Richard, qui brigue les suffrages dans le comté de Notre-Dame de Grâce et qui a fait de la question linguistique son cheval de bataille électoral.

Tous deux se sont ainsi attardés à démontrer une évidence. A Montréal, « l'invasion du bilinguisme » dans les vitrines des magasins ou sur leurs façades est en voie d'éclipser le visage français de la métropole.

En se promenant à peine trois heures dans les rues commerciales de Notre-Dame de Grâce, ils ont relevé 72 cas où les commerçants enfreignent la loi 101. Le tiers de ces affichages sont unilingues anglais.

MM. Filion et Richard acheveront ces jours-ci ces constats d'infraction à la Commis-

sion de protection de la langue française. Ces dossiers viendront grossir la pile des 1400 cas d'infraction qu'a décelés la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en ratisant cet été d'autres secteurs de la région montréalaise.

Aux yeux des députés péquistes, le « refus » du gouvernement Bourassa d'appliquer les dispositions de la loi 101 relatives à l'affichage — toujours en vigueur en attendant que la Cour suprême du Canada se prononce sur les causes Singer et Valerie Ford — de même que les décisions administratives envisagées pour la signalisation routière et touristique, équivalent à « bilinguiser le Québec morceau par morceau ».

Reprenant à son compte — mais pour des raisons inverses — les reproches des militants libéraux du West-Island impa-

tients de voir le gouvernement réviser la loi 101 et instaurer l'affichage bilingue, le député de Taillon a lancé: « Que M. Bourassa cesse de tergiverser et ait le courage de déposer une politique linguistique que l'on pourra alors débattre publiquement ».

Dans l'intervalle, ce débat ne décolle pas dans la campagne électorale de Notre-Dame de Grâce comme le voudrait le candidat péquiste qui dénonce la dérobade de ses adversaires.

« Mes adversaires entretiennent une ambiguïté malsaine sur la question linguistique. Pas étonnant de la part du candidat libéral. Mais la candidate du Nouveau Parti démocratique emploie un double langage au gré de ses auditoires. Le NPD doit mettre un terme à ses faux-fuyants et prendre clairement position en matière linguistique », a dit M. Richard.

Mazankowski nie qu'Ottawa veuille imposer les aliments

Presse Canadienne
OTTAWA

Le vice-premier ministre du Canada, Don Mazankowski a nié hier que le gouvernement conservateur ait l'intention d'imposer une taxe de vente sur les aliments et tenté de mettre fin abruptement au débat sur le sujet aux Communes durant la période de questions.

« Il n'est fait mention nulle part dans le projet de réforme fiscale d'une taxe sur les aliments », a répondu M. Mazankowski, pressé par les libéraux de rejeter une suggestion du Conseil économique du Canada qui a proposé avant-hier que toute nouvelle taxe de vente soit imposée sur les

aliments comme sur tous les autres biens et services.

Il est pourtant question d'une nouvelle taxe de vente portant sur les aliments comme sur le reste dans le projet de réforme.

On peut lire dans les documents présentés par le ministre des Finances au printemps que l'exemption des aliments ou de tout autre bien ou service rendrait l'imposition d'une nouvelle taxe plus difficile et qu'une telle taxe affecterait plus les riches que les pauvres.

Le vice-premier ministre a suggéré aux députés de l'opposition de soulever ce genre de questions devant le Comité des finances de la Chambre des Communes qui tient des audiences publiques sur le sujet.

Les Églises condamnent le projet de loi sur les réfugiés

Presse Canadienne
OTTAWA

Les Églises canadiennes ont condamné hier le projet de loi fédéral sur les réfugiés réclamant son retrait.

Selon le Comité inter-églises sur les réfugiés, le projet de loi est si mauvais qu'il être retiré et complètement repensé. L'organisme comparaisait devant le co-

mité parlementaire qui étudie le projet de loi sur la révision du traitement des demandes de statut de réfugié.

Pour le Comité, le projet de loi privera d'authentiques réfugiés de défendre leur cause, enfreignant la Charte des droits et contrevenant aux obligations internationales qui incombent au Canada en vertu de la Convention de Genève sur les réfugiés.

Presse Canadienne
OTTAWA

Les familles canadiennes perdront des milliards de dollars en allocations familiales par les propositions de réforme fiscale du gouvernement conservateur, et ce sont surtout les parents de la classe moyenne qui feront les frais de la réforme, affirme une firme de consultants d'Ottawa.

Tristat Resource Ltd. le soutient dans un mémoire qu'elle soumettait au comité parlementaire sur les Finances, hier. Le sujet a aussi été soulevé en Chambre, hier, par le critique libéral des finances, Raymond Garneau. L'entreprise a calculé l'impact

des modifications aux allocations familiales, au crédit d'impôt pour enfants et à l'exemption d'impôt pour enfants de moins de 18 ans annoncées par le gouvernement dans son budget de 1984, ainsi que d'autres mesures faisant partie de son programme de réforme.

Pour une famille ontarienne ne comptant qu'un gagne-pain, avec un revenu de \$30 000, cette année, Tristat prévoit que l'ensemble de ses prestations familiales passerait de \$955 par enfant en 1984 à \$508 en 1991. Une famille similaire gagnant \$50 000 par an verrait ses prestations passer de \$600 à \$275, et celles d'une famille ne gagnant que \$10 000 diminueraient de \$829 à \$803.

Les pertes totales assumées par les parents augmenteraient année après année, pour approcher le \$1,6 milliard en 1991, note le mémoire.

Pour le président de Tristat, Richard Shillington, interviewé hier, « c'est comme si on déclarait que désormais nous allons réduire le soutien à la cellule familiale », un choix de société qu'il juge inapproprié.

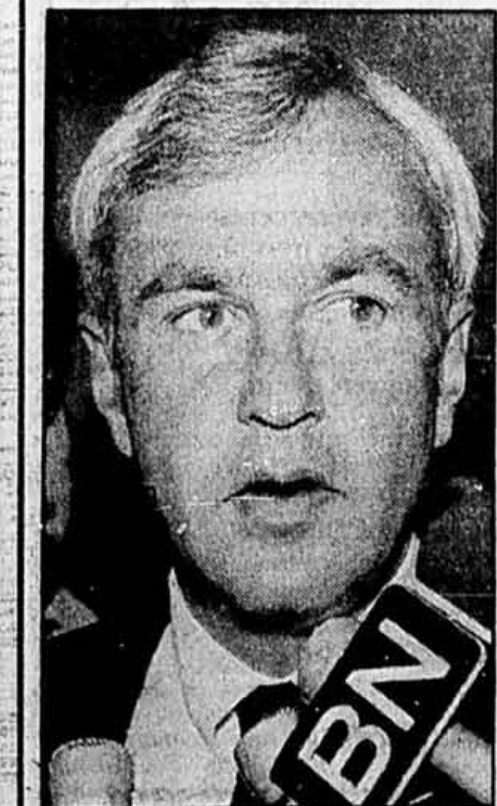
M. Shillington a souligné que la plus grosse part des pertes à prévoir dans les années à venir serait due à l'insuffisance de la protection des différents programmes sociaux et du régime fiscal, contre l'augmentation du coût de la vie.

Depuis 1985, les contribuables n'ont plus droit à la pleine indexation à la hausse du coût de la vie qui s'applique seulement à la portion du taux d'inflation excédant trois p. cent.

En Chambre, hier, Raymond Garneau a repris les arguments de M. Shillington pour demander aux conservateurs pourquoi ils voulaient réduire les programmes d'aide aux familles moyennes de 46 p. cent en quelques années.

Ignorant que le mémoire portait sur l'ensemble des programmes sociaux destinés aux familles, le ministre de la Santé et du Bien-Être, Jake Epp, a accusé M. Garneau de se baser sur des statistiques soigneusement sélectionnées.

Peterson veut servir de pont entre le Québec et l'Ouest



MARIO FONTAINE
envoyé spécial de La Presse
TORONTO

L'Ontario va s'employer, au cours des prochaines années, à servir de pont entre le Québec et les provinces de l'Ouest. Utiliser son énorme influence, en somme, pour harmoniser les relations entre les partenaires canadiens.

Ce défi, le premier ministre libéral, David Peterson, entend bien le relever s'il est reconduit à ses fonctions aux élections du dix septembre prochain. Le temps des divisions a assez duré, fait-il valoir, et l'Ontario occupe une position stratégique pour aider les provinces à s'entendre entre elles.

« Avant c'était facile, pour nous, de nous en prendre au Québec ou aux provinces de l'Ouest. Mais il faut désormais voir ça de façon plus constructive. Déjà nos relations avec le Québec se sont beaucoup renforcées. J'y crois profondément et nous allons continuer dans cette direction », a déclaré hier M. Peterson dans une entrevue à La Presse.

M. Peterson sort nettement favorisé des sondages, et plusieurs croient qu'il pourrait faire élire, dans une semaine, le premier gouvernement libéral majoritaire en Ontario depuis 50 ans. M. Peterson a dirigé un gouvernement minoritaire ces deux dernières années grâce à une « entente historique » avec le NPD.

Durant cette période ses relations avec son vis-à-vis, Robert Bourassa, ont été très cordiales, malgré certaines divergences d'opinions. « M. Bourassa est un homme intelligent et honorable, poursuit le leader libéral. Mais il ne faut pas oublier que nous avons aussi de meilleures relations avec Terre-Neuve, avec l'Alberta. »

Alors qu'il entreprend sa dernière semaine de campagne, M. Peterson commence déjà à esquisser le rôle de rassembleur national qu'il désire faire jouer à sa province. Il évite cependant de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Les sondages le favorisent, soit, mais pas question de se lancer dans des prédictions électorales.

Une campagne prudente

Le fait que l'Ontario vive en régime tripartite (libéraux, conservateurs, néo-démocrates) rend toute prévision très hypothétique, d'expliquer le leader libéral: « Cette fois-ci nous sommes présents dans tous les comtés, en première ou en deuxième position. J'ignore s'il y a une seule circonscription où on soit troisième. Mais ça ne veut pas dire qu'on va gagner. Je ne prends rien pour acquis, les choses peuvent changer très rapidement ».

Deux facteurs, selon lui, compliquent le tableau: d'une part les députés sor-

tant qui se représentent (38 pour le seul Parti conservateur), et la lutte à trois dans plusieurs des 130 comtés, laquelle rend très aléatoire le transfert des intentions de vote en nombre de sièges gagnés.

Quoi qu'il en soit le chef libéral maintiendra sa cadence effrénée d'ici au jour du scrutin, tout en ne se départissant pas de la prudence extrême qui le caractérise depuis le début des hostilités: il se prononce pour le libre-échange tout en posant de multiples conditions, veut bien du bilinguisme officiel mais sans dire quand, évite de s'attaquer directement à ses adversaires à moins que ceux-ci le prennent à partie.

Une nouvelle dynastie?

Pour le reste, il mène une campagne traditionnelle, dominée par les poignées de mains et les rencontres partisans, activités où il excelle. Hier il s'est prêté à une entrevue radiophonique, a rassuré les personnes âgées sur les services de soins à domicile et promis 7 500 nouvelles places en garderie. La journée classique, en somme, du politicien en campagne.

Et si les libéraux effectuaient un véritable balayage la semaine prochaine, peut-on croire qu'ils pourraient former une nouvelle dynastie comme celle des conservateurs, qui a duré 42 ans sans

interruption jusqu'à leur défaite de 1985? « Tout cela peut changer tellement vite, réplique M. Peterson. Nous serons jugés sur ce qu'on fait. Chaque jour on se fait juger. Gouverner, c'est devoir constamment mériter la confiance des gens. »

Turner s'en sortira...

Contrairement aux néo-démocrates qui verront Ed Broadbent intervenir une demi-douzaine de fois dans la campagne, les libéraux de David Peterson n'ont pas encore eu de nouvelles de John Turner. Mais M. Peterson nie qu'on lui ait demandé de rester chez lui à Ottawa.

« M. Turner peut venir, j'en serai très heureux, soutient le premier ministre sortant. John Turner a tout mon appui. Moi aussi j'ai déjà passé de durs moments en politique. Robert Bourassa aussi. Et René Lévesque. Et Pierre Marc Johnson. C'est un métier très difficile, qui vous forge le caractère. »

Non seulement pense-t-il que M. Turner réussira-t-il à reprendre le dessus, mais il écarte tout à fait la possibilité de le remplacer: « Je ne veux pas de la job, ça ne m'inspire absolument pas. Je suis très heureux en Ontario, et je n'ai surtout pas l'intention de passer le reste de ma vie en politique. Et puis, j'ai déjà bien assez de problèmes comme ça ici... »

M. Peterson ne veut pas du «job» de John Turner, mais il n'a rien contre servir de trait d'union entre le Québec et l'Ouest.

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président éditeur

Michel Roy
éditeur adjoint

Claude Gravel
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc
editorialiste en chef

Éditorial

Sommet fragile

Optimistes, les discours de Québec annoncent que la francophonie se porte bien. Cela est vrai, du moins dans les paroles, les promesses, les intentions, puisque le défi essentiel du premier Sommet de Paris a été relevé: quelques grands projets, surtout fondés sur la coopération nord-sud, semblent devoir aboutir.

Et, pour le confirmer, les 41 participants à la rencontre de février 1986 sont encore présents à Québec où vient de s'ouvrir la 2^e conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français.

L'idée d'une francophonie organisée tient toujours. Certes, la conception que l'on se fait de cette éventuelle communauté de peuples et d'ethnies varie sensiblement selon qu'elle est vue de Madagascar ou de Bruxelles, du Luxembourg ou du Nouveau-Brunswick. Il reste à voir si les uns et les autres parviendront à s'entendre sur un dénominateur suffisamment commun.

Voilà donc l'une des tâches majeures que devront accomplir les délégués au Sommet de Québec qui, pour l'instant, demeure fragile et incertain.

Pour conjurer toute menace d'un désaccord profond qui entraînerait l'échec de l'entreprise, les artisans de la francophonie doivent donc procéder avec prudence et réalisme, c'est-à-dire respecter la grande diversité des familles culturelles et politiques qui sont rassemblées ici.

Ainsi, quand il plaide pour l'avènement d'une communauté des pays de langue française, notre collègue Jean-Marc Léger, cet infatigable militant de la francophonie, insiste sur l'urgence d'aménager des maintenant un espace commun de coopération et de solidarité, de dialogue et de partage, urgence qu'imposent à ses yeux la conjoncture mondiale et l'évolution des civilisations, ce qui l'amène à évoquer la «francophonie de la dernière chance» dans le très beau livre qu'il vient de publier chez Hurtubise («La Francophonie: grand dessein, grande ambition»).

Il est douteux pourtant que la précipitation, et les improvisations qu'elle entraîne inévitablement, soit de nature à faciliter la naissance d'une communauté répondant aux attentes des pays moins nantis et aux espoirs des pays de langue française d'Europe et d'Amérique. Si les participants devaient se heurter à des divergences trop profondes quant à la vocation même de l'organisation envisagée, quant aux moyens dont elle sera dotée et à l'usage de ses ressources, il vaudrait mieux leur accorder un nouveau délai de réflexion que d'assister à l'éclatement de ce grand projet sur les rives du Saint-Laurent.

A cet égard, il est heureux que le ministre des Affaires extérieures du Canada ait reconnu le piège d'un débat sur les droits fondamentaux de la personne dans les pays représentés à Québec. Avant de lutter pour la liberté des hommes et la démocratie des sociétés, encore faut-il que les peuples aient vaincu la misère, la pauvreté, la maladie et l'endettement qui paralysent leur malheureux pays.

C'est pourquoi, autant M. Mulroney que M. Bourassa attribuent la priorité aux projets de coopération concrète entre pays francophones dans les grands domaines qui se sont dégagés des travaux du Sommet de Paris.

Les échanges sur les grands débats internationaux de l'heure, les prises de position commune sur des problèmes qui préoccupent le monde viendront plus tard, quand la naissance et l'établissement de l'institution seront assurés.

Michel Roy

Actions dégradées

En théorie, l'actionnaire est propriétaire de «sa» compagnie. Même s'il n'a qu'une action, il participe, bien que modestement, aux bénéfices et possède une voix, si petite soit-elle, dans la gestion. Ce droit de participer aux grandes décisions lors de l'assemblée générale est souvent oublié, surtout quand les affaires vont bien.

Beaucoup de sociétés profitent du peu d'intérêt manifesté par les actionnaires dans la gestion pour émettre des actions subalternes qui participent aux bénéfices mais qui ne confèrent aucun droit de vote ou qu'un droit de vote presque symbolique. Les actionnaires majoritaires et la direction peuvent ainsi contrôler l'entreprise en tout temps sans avoir à contribuer leur part à l'augmentation du capital-actions.

Le fabricant de peinture Sico caresse cette idée mais a dû reculer devant une forte opposition, car il s'agissait du déclassement manifeste des actions ordinaires par rapport aux actions privilégiées sans aucune contrepartie.

Il ne faut pas regarder du côté de la loi pour interdire de telles pratiques, car ces dernières peuvent parfois se justifier. La vente d'actions subalternes ou, à plus forte raison, le déclassement d'une catégorie d'actions doit, cependant, être fait au vu et au su de tous les intéressés. C'est du reste à cause d'une défaillance dans la dissémination d'informations pertinentes que la Commission des valeurs mobilières du Québec a mis le holà aux projets de Sico.

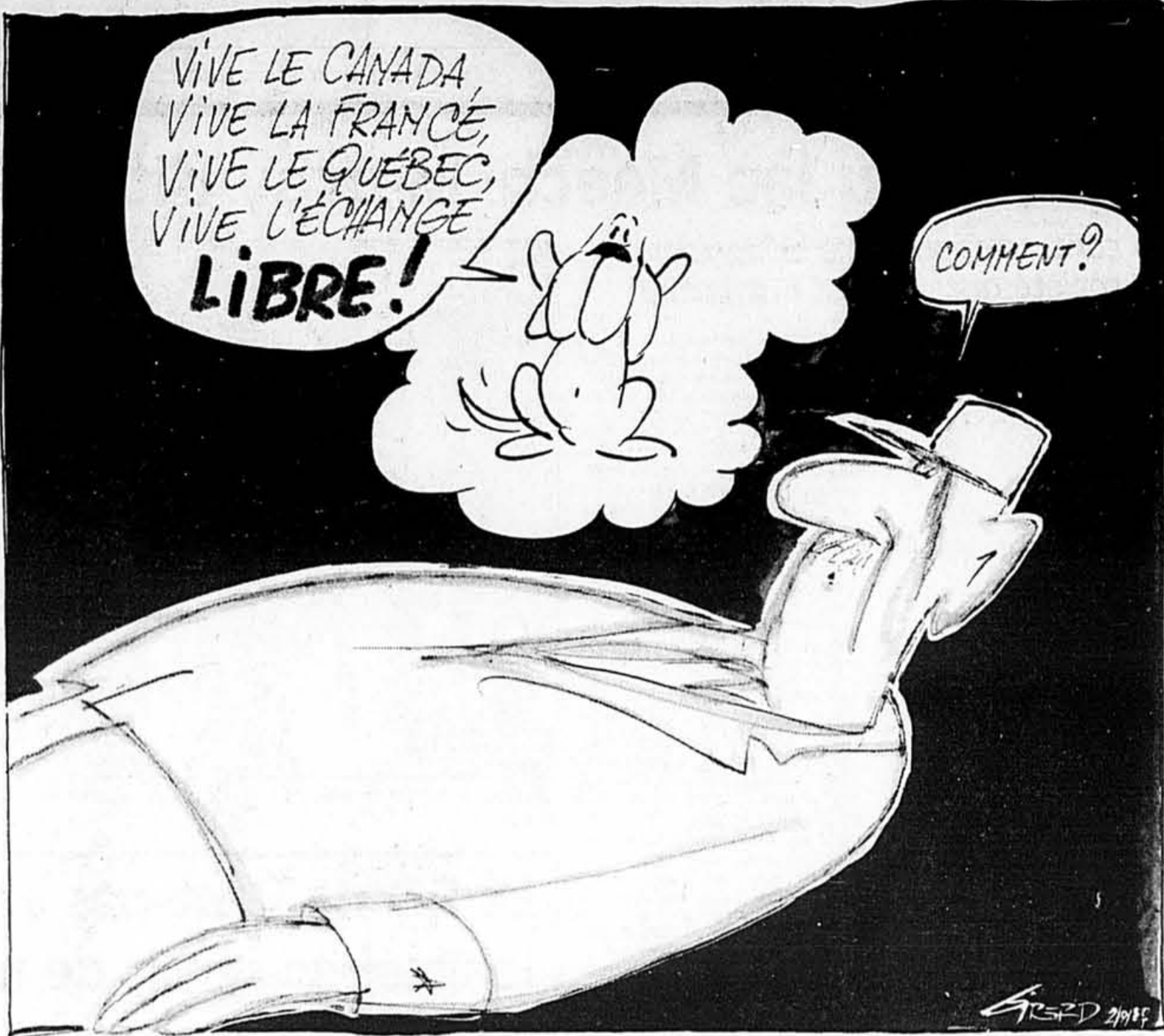
L'information est une chose et le comportement des actionnaires en est une autre. S'il y a des épargnants qui se mordent les doigts d'avoir acheté des actions subalternes au lieu de celles qui leur donnent un droit de vote, on pense aux actionnaires de Canadian Tire, ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. S'il n'y a pas une grande différence de prix entre les deux classes d'actions en temps normaux, une lutte pour le contrôle de la compagnie peut faire grimper le prix des actions votantes sans affecter celui des actions subalternes: le droit de vote acquiert une valeur qui n'a aucun rapport avec les bénéfices.

Il est donc prudent de considérer les actions subalternes comme un produit inférieur et leur accorder une valeur inférieure. Beaucoup d'experts en placements les évitent autant que possible à moins que la différence de prix soit telle que leur rendement soit nettement supérieur aux actions votantes.

L'épargnant doit aussi garder en tête que l'émission d'actions subalternes n'est pas nécessairement avantageux pour la compagnie émettrice. En effet, elles servent surtout à consolider l'emprise de certains actionnaires et de la haute direction sur la compagnie. Quand ce groupe restreint est dynamique, la compagnie ne peut que mieux s'en porter; s'il perd de son dynamisme, la division du capital en deux classes inégales peut bloquer ou freiner des changements salutaires.

Les actionnaires qui achètent des actions subalternes doivent donc être conscients du fait qu'ils partagent tous les risques avec les actionnaires votants sans partager les droits. Ils courent le risque de voir leur épargne fondre sans avoir le moindre recours contre des décisions mal avisées.

Frédéric WAGNIÈRE



DRÔITS RESERVÉS

TRIBUNE LIBRE

Enseignants vs policiers

À M. Pierre Vennat,
éditorialiste

■ J'aimerais apporter quelques précisions à vos deux éditoriaux du mois d'août traitant du salaire des policiers de la CUM.

Une enseignante ou un enseignant des niveaux primaire, secondaire et collégial gagne le salaire du policier (40000\$) après 10 ans de service et à la condition d'avoir complété 20 ans de scolarité, avec, en plus, la thèse de doctorat. Le policier obtient ce traitement après 3 ou 4 ans de service!

Vous avez raison, Monsieur Vennat, de vous interroger sur les priorités de nos dirigeants politiques. Le même scénario s'est produit en juillet dernier avec la SQ. Le gouvernement libéral a lâché tout le morceau pendant que tout le monde était en vacances! M. Gobeil donne à ses policiers 7,8, 5,8, 3,5 en se basant sur le fait qu'ils ont droit à du rattrapage!

Le Sénat et la crise des institutions

■ Lysiane Gagnon a parfaitement le droit d'être en désaccord avec la majorité libérale au Sénat d'Ottawa à propos du projet de loi C22 sur les brevets pharmaceutiques. Mais sa vigoureuse dénonciation, dans *La Presse* du 20 août, serait plus convaincante si votre brillante collaboratrice allait au bout de sa pensée et préconisait l'abolition du Sénat ou, à tout le moins, une véritable réforme.

Mais non. Après avoir écrit que «le Sénat est une institution archaïque, un vestige de l'époque féodale», Mme Gagnon ajoute qu'il «reste un utile rouage du système de patronage qui alimente les partis politiques en ressources humaines et financières» et que, «dans les meilleurs cas, ces nominations apportent de la matière grise à Ottawa».

Si j'étais sénateur je serais très embêté de savoir quoi faire pour me conformer aux désirs de Mme Gagnon. Dans quelle mesure devrais-je exercer mes pouvoirs de législateur? Apparemment, je devrais étudier «des questions d'intérêt public», mais sans me «mettre le nez dans le détail de la législation». Je me demande sur quelle règle, sur quel principe repose cette distinction obscure.

Dès le moment, il y a quarante ans, où j'ai été nommé chroniqueur parlementaire à Ottawa, j'ai entendu des gens se plaindre lorsque les sénateurs donnaient un signe d'activité. Mais pour ce qui est de l'abolition ou d'une réforme, personne n'ose. Je me demande bien comment l'opinion publique pourra s'intéresser aux

questions de ce genre si les journalistes eux-mêmes escamotent les problèmes.

Il y a en réalité une crise larvée de nos institutions, dont les journalistes — et les universitaires — ne se soucient guère. Laissons le Sénat d'Ottawa de côté. En ce qui concerne le Québec, deux questions peu-

vent illustrer deux des nombreux aspects de cette crise: cela convient-il aux Québécois que leur chef d'État soit la reine d'Angleterre? Cela leur convient-il que l'Assemblée nationale, atrophiée par les empiétements du pouvoir exécutif sur le pouvoir législatif, ressemble plus à un guignol qu'à un forum de la volonté populaire?

En terminant, je voudrais souligner que «la grande majorité des enseignants et enseignants ne gagnent pas 40000\$, mais bien 35000\$ et moins, que l'accessibilité à la retraite n'arrive qu'après 35 ans d'enseignement (25 ans pour les policiers); que nous avons toujours la semaine de 5 jours de travail (4 jours pour les policiers), etc.

Qui, Monsieur Vennat, les «tontons macoutes» sont devenus pour nos gouvernements des partenaires indispensables, comme vous le dites si bien; pour faire avaler des baisses de salaire aux autres syndiqués, ça prend des amis musclés et bien payés.

P. A. DESCHÈNES
Montréal

N.B.

■ *La Presse* publie sous cette rubrique les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt, concision, signature, nom complet, adresse et numéro de téléphone. Elle se réserve le droit de les abréger et privilégie celles qui font suite à des articles publiés dans *La Presse*. Les adresser comme suit: Tribune libre, *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

Festival des horreurs

À M. Serge Losique,
Festival des films du monde

■ J'ai acheté encore cette année le programme officiel du Festival. J'ai trouvé, comme à chaque année, fort pauvre la qualité des textes en français.

Dans l'édition de 1987, cependant, les incorrections de langue sont si nombreuses, certaines fautes sont si énormes, que les bornes de l'acceptable sont nettement dépassées. Je me suis dit qu'une lacune aussi grave du programme ne pouvait plus être passée sous silence, bien que j'aie du mal à croire que personne n'ait signalé avant moi ce problème à la direction du Festival.

J'ajoute, afin de vous convaincre de l'ampleur du problème, une liste de fautes qui,

sans être exhaustive, est suffisamment accablante.

Il est impardonnable que le programme du Festival, destiné avant tout à un public francophone et vendu douze dollars (on ne parle plus d'une feuille de chou distribuée gracieusement), soit rédigé dans une langue si médiocre. Il est possible que vous deviez monter le programme dans un délai très court, soit. Cependant, certaines erreurs m'ont laissées complètement stupéfaites. En plus des fautes d'orthographe et de grammaire dont un décompte serait effarant, j'ai repéré de véritables barbarismes et des horreurs inqualifiables.

Pierre de BELLEFUEILLE
Saint-Eustache

Gare aux pesticides

■ L'Association médicale des hôpitaux du Québec signale qu'en 1984, 922 Québécois, dont la moitié étaient des enfants, sont tombés malades après avoir soit respiré, soit avalé accidentellement, soit encore absorbé par les pores de la peau, des pesticides. Ceci, sans compter les cas non rapportés au Canada et aux États-Unis.

Comment une compagnie peut-elle dire que les épandages de pesticides ne mettent en rien l'environnement en danger? Point n'est besoin d'être un scientifique averti pour réaliser les effets nocifs que les produits chimiques peuvent engendrer.

Ayant été moi-même affectée par des produits chimiques tels les insecticides en travaillant l'été dernier dans un parc public comme monitrice, j'ai dû être traitée par le Dr June Irwin, dermatologue de Pointe-Claire et militante pour la lutte contre l'usage abusif des pesticides. (...)

Le journal de l'American Medical Association (septembre 1986) révélait que l'usage d'exterminateurs de mauvaises herbes est relié au cancer du système lymphatique chez les fermiers du Kansas. (...)

Toute compagnie impliquée devrait tenir compte de la loi présentée par notre ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln.

Michele BAZINET
Lachine

Foglia dépasse les bornes!

■ (...) Cette fois-ci, Pierre Foglia a dépassé les bornes de l'acceptable. Sa chronique du 22 août ridiculisant le mariage du ministre Yvon Picotte est une charge d'une rare violence, bête et gratuite, qui ne fait honneur ni à son auteur ni encore moins à son journal qui daigne le publier.

Je ne suis ni un militant libéral ni un ami du ministre mais cette chronique idiote m'indigne profondément. L'humour ne justifie pas tout et il y a des limites à faire le drôle en écrasant les gens sous la hauteur de son supposé bon goût.

J'ai connu M. Picotte, au temps où il n'était que député de l'Opposition et je sais que, même ministre, ses chances de passer à l'Histoire restent minces — il a d'ailleurs le mérite de n'en avoir aucunement la prétention. Mais je sais aussi que c'est un homme simple et honnête, à l'image probablement de ceux et celles qu'il représente depuis au-delà de dix ans à l'Assemblée nationale.

Je sais aussi qu'il a connu suffisamment de malchances dans sa vie privée pour avoir aujourd'hui le droit d'exprimer comme il l'entend ses sentiments envers celle qu'il aime et de se marier selon ses convenances sans se faire baver par un manieur d'injures dont l'intolérance et l'irresponsabilité frisent à l'occasion le fascisme.

Et sa finale sur ses convictions indépendantistes me donne à penser que si Foglia a l'esprit trop étroit et le cœur trop sec pour aimer les Québécois comme ils sont, on n'a pas besoin de lui pour faire l'indépendance.

Jean-Claude PICARD
Saint-Romuald

NDLR: La concision est un art difficile que pratiquent plusieurs des correspondants de cette rubrique. *La Presse* les en remercie.

Michele BAZINET
Lachine

de l'anglais «loyalty», ou «director de théâtre», «à l'âge de 67» («age of 67»), etc. etc.

Je n'exagère pas, cette situation est abominable. De la part d'un diffuseur culturel majeur, un tel manque de respect envers la langue est consternant. Grand Dieu, embauchez un correcteur de texte! Comment expliquer qu'on doive encore se donner la peine de vous écrire pour vous rappeler un souci de civilité aussi élémentaire? Une telle négligence est insolente autant que paresseuse.

Anne BIGRAS
Montréal

P.S. — Quelques autres exemples: «harassement sexuel» au lieu de harcèlement sexuel; «psychanalyste» pour psychanalyste; «La beauté du Pêche»; «une vic de désappointements» («déceptions»); femme «énergétique» («énergique»); «s'enfuya» au lieu de s'enfuit.

Francine Montpetit

collaboration spéciale

Miss Parc Paul-Sauvé

S'il est un endroit où il fait bon se perdre, c'est bien le parc Paul-Sauvé. «On ne croirait pas si bien dire...» auraient déclaré nos grands-pères malicieux, un œil allumé et l'autre moralisateur. Sans tomber dans leur piège, qu'il nous soit permis de protester quand, à l'encontre même de l'esprit de la loi régissant nos parcs, les entreprises privées qui en gèrent maintenant les activités de plein air, basculent parfois dans la sottise et le mauvais goût.

Ainsi, un certain week-end du mois d'août, la compagnie SODEM, dans le cadre d'une compétition de planches à voile pour la triomphante obtention de la coupe Océan Pacifique (on a les gloires qu'on mérite!) y a organisé un concours de... bikinis, évidemment destiné aux plus belles filles de la plage. Quant aux autres, fussent-elles douées pour le sport, qu'elles aillent se faire voir ailleurs, ce dont, de toute façon, on ne saurait les blâmer! Cette initiative a sans doute déroulé ces messieurs du jury qui ne savaient plus, j'en suis sûr, au moment de rendre leur décision, s'ils devaient reluquer les maillots-les-plus-beaux... ou les corps qui les affichaient, pour ensuite couronner la tête la moins vide. Bref, ce concours-là vient de mettre la cerise sur le sundae d'une série de manifestations et d'activités dont on se demande si elles ont vraiment leur place dans un environnement protégé et réservé aux loisirs familiaux.

Le parc Paul-Sauvé est né en 1967 d'une certaine Exposition universelle qui se devait de loger les campeurs venus la visiter. Il a connu au cours de sa petite histoire, et malgré une certaine confusion dans la définition de son rôle qui viendra préciser la loi 19, des années fastes. Celles de 1978 à 1981, par exemple. Et des années de vaches maigres. Depuis 1981, ses budgets sont régulièrement diminués, son personnel compressé, ses programmes d'interprétation remis en question, sous prétexte de luxe. Ceux-ci ont été vite maintenus par la volonté des responsables du parc qui préféreront toujours couper ailleurs plutôt que de priver la clientèle d'un service à leurs yeux essentiel. Au printemps 1986, le gouvernement libéral, fidèle à ses orientations, décide de confier à l'entreprise privée la responsabilité des opérations payantes du parc. Cette intrusion que certains jugent bénéfique pour sa survie parce que, selon eux, «on y applique toutes les théories développées depuis dix ans dans les milieux de la Fédération de plein air» n'a pas que des avantages selon les purs. Des purs qui se veulent durs au nom même de la vocation éducative des parcs orientée vers la mise en valeur du milieu et vers des programmes d'activités centrés sur l'interprétation de la nature, sa conservation et sur toutes préoccupations de caractère écologique.

Malgré la loi, la volonté politique de veiller au grain n'y est pas.

Alors que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche par exemple, fort de l'appui massif de tous les adeptes de poisson et de gibier, se bat contre les braconniers de tous acabits, il ne s'infiltrerait que mollement dans une bataille soutenue par un lobby jugé trop faible ou trop peu «rentable».

De quoi se plaint-on? De la malpropreté des lieux, des négligences de l'administration, de l'incompétence des gentils organisateurs? Pas du tout. On se plaint d'un esprit qui se perd. De ces activités bruyantes et de caractère compétitif comme des régates, des concours de planches à voile ou de pédalos organisés de telle sorte qu'ils troublent la paix et la tranquillité traditionnelle des campeurs. On se plaint de tous ces commanditaires, compagnies de bière, de chiens-chauds, de coolers qui distribuent gratuitement leurs produits à un public trop content de s'en mettre plein la panse. On se plaint des musiques infernales et des voix insupportables d'une certaine radio qui a le don de bien se faire entendre. On se plaint des prix d'entrée et de location des terrains qui grimpent à vue d'œil et de l'installation à demeure de plus en plus de campeurs saisonniers accaparant les meilleurs emplacements... On craint aussi que les rumeurs voulant qu'on en multiplie le nombre ne soient fondées. Or, les règlements du parc qui interdisent depuis toujours ce genre d'abus, veilleraient aussi jalousement au renou-

vellement de la végétation. Autour d'un camping surpeuplé, cette dernière en prendra un coup... Sans oublier la pollution bactériologique qu'un trop grand nombre de baigneurs peut entraîner dans des eaux dont chacun connaît la fragilité.

Un parc n'est-il pas un terrain privilégié destiné à tous ceux qui souhaitent y vivre une expérience unique liée à la nature, à sa découverte et à son respect? Malheureusement, des plaisirs de ce genre ne sont guère rentables et, à première vue, il n'en va pas de l'intérêt de l'entreprise privée de s'en tenir à cela. Au parc Paul-Sauvé, aussi beau et riche que soit le programme de ses activités traditionnelles, la preuve en est faite sans autre forme de procès et surtout, sans mesure.

Et si, pour la majorité des gens, les arguments des purs ne les convainquent pas, peut-être seront-ils sensibles au ridicule de ce concours de bikinis qui nous ramène à la pire époque de la petite histoire des femmes. Les concurrentes âgées pour la plupart de 16 à 18 ans, presque toutes étudiantes en sciences de la santé ou en sciences pures (eh oui!), ont défilé selon la plus débile des traditions en distribuant des *frisbees* à la volée. Sous les sifflets et les compliments d'usage, la gagnante a été couronnée... Miss Océan Pacifique Oka 87! Alias Miss Parc Paul-Sauvé. * Pierre Belec — Oxygène, mai-juin 1987



Pierre Vennal



Francophonie multilingue

L'éducation sera dorénavant à l'ordre du jour de la francophonie. Mais cette francophonie toute nouvelle, qui en est encore à ses premiers balbutiements, sera en quelque sorte «multilingue».

Haiti, aux Antilles, la plupart des pays africains et même, en Europe, le petit Luxembourg avec ses 365 000 habitants, ont clairement fait savoir, dans leurs communications à la Première rencontre internationale des organisations syndicales de l'enseignement des pays ayant en commun l'usage du français, qu'ils ne renonceraient pas à ce que certains peuvent considérer comme du patois ou des dialectes.

Au contraire, ces «langues nationales» constitueront, pour les anciennes colonies françaises d'Afrique, mais également pour Haiti et même pour le Luxembourg, un appui à l'alphabetisation, car «ce sont les langues que le peuple parle». Elles serviront également, croit-on, à développer la fierté et la conscience nationales et on travaillera donc à établir une orthographe pour ces langues et à la codifier. L'orthographe du Luxembourgeois, par exemple, n'a été fixée officiellement qu'en 1976. Pourtant, dans ce pays sis entre la France et l'Allemagne, il s'agit de la langue la plus utilisée pour les échanges oraux de la vie privée.

Cette conception de la francophonie, rarement discutée au Québec, est d'ailleurs favorisée par la Confédération syndicale mondiale des enseignants (CSME), affiliée à la Confédération mondiale du travail (CMT), dans son message de solidarité aux participants à la rencontre de Québec.

«Il serait vain, et dangereux, de déclarer le secrétaire général de la CSME, M. Roger Denis, de Belgique, de susciter ou de ressusciter un impérialisme linguistique ou culturel. La reconnaissance du multilinguisme s'impose.»

Langue d'échange et de coopération internationale

Compte tenu que dans d'autres pays francophones, comme la Suisse, la Belgique, le Canada, le français, bien que langue officielle, est minoritaire, il ne reste plus que la France où le français est langue unique parmi les architectes de la francophonie.

Pour les autres, le français est surtout langue d'échange avec les voisins, d'accès à la culture et à la coopération internationale.

Le délégué du Luxembourg à la rencontre de Québec, M. J.-C. Reading, a donc fait remarquer que «dans nos pays, l'enseignement du français se situe dans des contextes très divers et doit donc nécessairement avoir des aspects spécifiques adaptés à telle ou telle communauté. Il ne s'agit donc pas de trouver la méthode valable pour l'enseignement du français, mais bien les méthodes spécifiques à chaque communauté, enrichies par les apports résultant de la coopération de tous les pays ayant en commun l'usage du français.»

Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Yvon Charbonneau, est bien d'accord. «Les nombreuses critiques sur la qualité de la langue écrite et parlée nous préoccupent au plus haut point», a-t-il dit à ses interlocuteurs. Hôte de cette Première rencontre des organisations syndicales de l'enseignement des pays ayant en commun l'usage du français, M. Charbonneau a rappelé que la qualité de la langue n'interpelle pas seulement l'école, mais aussi les gouvernements, les médias, les entreprises et les institutions.

M. Charbonneau en a profité pour rappeler la tenue d'un important colloque sur l'apprentissage du français au Québec, qui se tiendra à Québec du 29 au 31 janvier prochain.

Si les Québécois francophones se plaignent de ne pouvoir faire usage du français au travail, aussi souvent qu'ils le désireraient, dans plusieurs pays supposément francophones, c'est tout le contraire. Le français est effectivement la langue du travail, au Luxembourg, en Europe, et au Bénin, en Afrique, par exemple. Mais à la maison, ce sont les «langues nationales» que les puristes bien souvent considèrent comme des patois ou des dialectes, qui sont les langues d'usage.

La délégation du Sénégal ayant attiré l'attention des participants sur les difficultés de l'enseignement du français dans un milieu multilingue et souhaité la création d'un organisme de recherche en linguistique comparée pour étudier la situation du français dans le contexte de chaque pays francophone, cette suggestion a été retenue.

Dans le communiqué final de la conférence, rendu public hier midi à Québec, on recommande la création d'un Centre international de recherche pédagogique francophone. «Le tout devant se faire dans le respect des valeurs culturelles et à partir des besoins de chaque pays.»

La Première rencontre des organisations syndicales de l'enseignement des pays ayant en commun l'usage du français s'est donc terminée en souhaitant que soient engagées des campagnes pour la défense, la promotion et la diffusion du français et que son enseignement tienne compte «de la nécessaire valorisation des langues nationales, de la place qu'elles occupent et du contexte culturel spécifique à chaque pays.»

Même si les organisateurs de la Rencontre de Québec ne veulent pas l'avouer, ce courant majoritaire signifie, au moment même où la francophonie se structure peu à peu, la naissance d'une entité très floue.

On assisterait en effet à la reconnaissance de plusieurs dialectes promus au statut de «langues nationales». Le français deviendrait alors une langue seconde commune, véhicule d'échanges internationaux.

Il faut dire qu'on n'a pas tellement le choix. Selon M. Louis Weber, secrétaire général adjoint du Syndicat national de l'enseignement supérieur de France, «sans ouvrir une quelconque guerre des langues ou des cultures, reconnaissons que l'affirmation de la francophonie est aussi résistance à l'envahissement pour ne pas dire à l'impérialisme culturel anglo-saxon qui, lié à des intérêts économiques évidents, porte le risque de la généralisation d'une véritable sous-culture. C'est clair pour la musique et la chanson contemporaines, domaines qui intéressent particulièrement la jeunesse.»

La francophonie, si elle réussit à prendre son envol, se ferait donc par réflexe de défense de peuples qui, tout en voulant développer une culture et une langue nationales autonomes, ne veulent pas tomber sous le joug de la culture anglo-saxonne, sous-entendre américaine. C'est le mérite des porte-parole enseignants de l'avoir fait sentir, car, bien sûr, cela ne sera pas dit par les porte-parole politiques au Sommet.

RÉPLIQUE

Le sénateur David répond au sénateur Hébert



Fondateur et directeur médical de l'Institut de cardiologie de Montréal de 1954 à 1984, le sénateur Paul P. David donne ici son point de vue sur le projet de loi C-22 touchant les produits pharmaceutiques. Plus précisément, il répond à l'article du sénateur Jacques Hébert publié dans cette page mercredi dernier («Les pilules, le Sénat et Madame Gagnon»), lequel faisait suite à deux articles de Mme Lysiane Gagnon.

La réplique du sénateur Jacques Hébert aux deux chroniques de Lysiane Gagnon parues dans *La Presse* des 20 et 22 août illustre «sa vérité». Je partage plutôt celle de Madame Gagnon qui résume avec précision et discernement le débat sur les brevets pharmaceutiques (projet de loi C-22).

À deux reprises (13 mai et 13 août), j'ai prononcé au Sénat des discours en faveur de cette loi. Comme membre du comité spécial du Sénat, j'ai entendu tous les témoignages présentés dans les dix capitales provinciales (sauf à Toronto) et avec mes collègues conservateurs, j'ai voté contre les amendements du rapport. Pour ces raisons, je veux réfuter les arguments du sénateur Hébert et ajouter quelques commentaires sur l'importance du projet de loi original.

Origine de la polémique

Depuis l'abolition, en 1969, de l'exclusivité (protection légale contre une copie) des brevets pharmaceutiques, tous nos partenaires commerciaux des pays industrialisés ont insisté pour que le Canada revise sa position. C'est pourquoi le gouvernement libéral avait, en 1983, préparé un projet de loi dans ce sens. Que les États-Unis aient insisté de nouveau, à l'occasion du «fameux sommet irlandais» en 1985, n'a rien de surprenant ni de scandaleux.

Nos partenaires accordent une exclusivité minimale de 17 ans. Le projet de loi C-22 propose une exclusivité maximale de 10 ans. Ce compromis demeure donc avantageux pour les compagnies génériques qui copient les brevets des compagnies innovatrices.

Les multinationales

Je comprends mal l'antipathie du sénateur Hébert et de ses collègues vis-à-vis les «multinationales pharmaceutiques». En faisant la découverte de nouveaux médicaments et vaccins, elles ont éliminé des maladies, guéri la plupart des infections et soulagé d'innombrables malades. L'allongement de l'espérance de vie à 75 ans au Canada est un exemple concret de ces progrès pharmaceutiques. Les multinationales des États-Unis, de Suisse, d'Allemagne, de Suède, de France et d'Angleterre font «leurs profits» dans un domaine humani-

taire qui a le mérite de profiter aux malades du monde entier. Pourquoi une ville canadienne ne deviendrait-elle pas, un jour, le siège social d'une multinationale pharmaceutique? Pourquoi acceptons-nous la solution défaitiste de copier les médicaments sans possibilité d'en créer? Pourquoi faisons-nous la promotion du développement «technologique» tout en se contentant d'un «statu quo» humiliant dans une industrie de pointe? Pourquoi donne-t-on des millions de dollars de subventions à des filiales de certaines industries multinationales et refuse-t-on l'argent et les emplois des multinationales pharmaceutiques? Le langage «anti-multinationale» des libéraux et néo-démocrates est-il réaliste dans notre économie nord-américaine? Ce discours traduit-il un opportunisme politique ou une philosophie socialiste de base?

La position du Québec

En écrivant que le «lobby des multinationales de la pilule» a réussi à convaincre à la fois messieurs Bourassa, Johnson, le maire Doré et madame Gagnon, le sénateur Hébert insulte l'intelligence, le jugement et l'intégrité de ces personnes. Tout en représentant le Québec au Sénat, notre collègue défie trois motions unanimes de l'Assemblée nationale du Québec et la grande majorité des groupes qui ont présenté des mémoires au comité à l'occasion de ses auditions dans la ville de Québec.

Le Québec est, en fait, la province qui a le plus souffert de la loi de 1969. On se souvient de la fermeture de plusieurs laboratoires pharmaceutiques et de la mise à pied de chercheurs et de techniciens. L'Ontario, par contre, a profité d'installations de nouvelles compagnies de produits génériques dont le seul but est de copier les médicaments les plus rentables des compagnies innovatrices (multinationales).

La population

Selon le sénateur Hébert, «un grand nombre d'associations s'opposent farouchement à cette loi, aux prétentions des multinationales et de leurs amis politiques». Il passe sous silence les témoignages des représentants des universités, des facultés de médecine, des Associations de médecins, des hôpitaux

et instituts de recherche qui, partout au Canada, sont favorables. Le lobby démagogique, social et politique fut d'autant plus efficace qu'il s'appuyait sur un seul argument: l'augmentation certaine des prix des médicaments. Cette affirmation catégorique, non prouvée, constitue un épouvantail qui, à juste titre, pouvait rallier les consommateurs. À ce chapitre, des statistiques contradictoires démontrent des vérités opposées!

Par ailleurs, il sera facile de vérifier les engagements publics qui ont été faits par les compagnies innovatrices d'investir 1 milliard 400 millions de dollars, de créer 3000 emplois et de consacrer à la recherche et au développement 10% de leurs ventes. Pour contrôler les coûts des nouveaux médicaments et les engagements des compagnies, la loi prévoit la création d'un organisme gouvernemental.

La commission de surveillance des prix

Je comprends mal le silence du sénateur Hébert sur l'aspect essentiel du projet de loi C-22, qui est la création d'une commission de surveillance des prix. Cette commission a les rôles suivants: surveiller les prix des médicaments nouveaux, sanctionner toute hausse injustifiée par la suppression d'un ou deux brevets, surveiller pour chaque compagnie les montants de ses investissements au Canada. Un rapport annuel de la commission doit être déposé au Sénat et à la Chambre des communes. Le gouvernement s'engage à revoir dans quatre ans et le Parlement dans 10 ans les retombées de cette loi et d'apporter toute correction jugée nécessaire.

Une nouvelle loi

Les principaux amendements proposés par la majorité libérale du Sénat sont les suivants:

- la réduction à quatre (au lieu de 10) de l'exclusivité du brevet d'un nouveau médicament;
 - la majoration de 4% à 14% des redevances pour la copie d'un médicament;
 - le versement des redevances dans un fonds commun administré par un organisme gouvernemental;
 - la suppression de la commission de surveillance des prix et investissements.
- Ces amendements changent complètement l'équilibre recherché par le gouvernement pour encourager les progrès technologiques de l'industrie pharmaceutique et contrôler les coûts des médicaments.

Il est prouvé que la mise sur le marché d'une copie d'un médicament prend un minimum de quatre ans. L'amendement proposé ne

changerait rien à la situation actuelle et la réputation d'hostilité du Canada vis-à-vis l'industrie pharmaceutique originale ne serait aucunement modifiée.

Le coût des copies des médicaments augmenterait de 10% puisque les redevances de 4% qu'elles paient actuellement seraient augmentées à 14%.

Le coût d'un nouveau médicament demeurerait élevé puisque sa rentabilité sera calculée sur une période de quatre ans plutôt que 10 ans.

Il est peu probable que les compagnies innovatrices acceptent le transfert dans un fonds commun d'une redevance qui est la propriété exclusive de la compagnie dont le médicament est copié.

La suppression de la commission de surveillance des prix enlève l'instrument de contrôle dont l'efficacité a été démontrée dans plusieurs autres pays industrialisés.

Enfin, les amendements proposés libéreront les compagnies innovatrices de leurs promesses et elles continueront à investir dans des pays plus favorables que le nôtre.

La majorité libérale du Sénat a donc retourné à la Chambre des communes un nouveau projet de loi qui, dans son ensemble, me paraît rétrograde et inacceptable.

Conclusions

Comme citoyen du Québec, comme médecin qui a consacré sa vie à la promotion des progrès de sa spécialité et comme parlementaire qui croit au développement de la technologie canadienne, j'ai la profonde conviction que le projet de loi C-22 original répare une erreur du passé et ouvre des voies prometteuses pour l'avenir de la recherche médicale dans nos universités et hôpitaux.

Tout médicament nouveau qui guérit un malade ou lui permet de continuer à mener une vie active est un gain économique dont nous avons absolument besoin pour diminuer les dépenses globales du système de santé. Le Canada peut et doit contribuer à la recherche mondiale pour inventer, évaluer et développer tout nouveau médicament. Nous avons des ressources humaines compétentes pour affronter ce défi. Ne refusons pas l'opportunité qui nous est offerte de fournir à nos chercheurs des moyens matériels supplémentaires. Tous les malades en profiteront, qu'ils soient riches ou pauvres. La portion la plus rentable des progrès de la médecine est le médicament qui représente 5% du budget de 39 milliards consacrés par les gouvernements, fédéral et provinciaux, pour les soins de la santé.

Je prétends que ma vérité dans le domaine de la santé est plus expérimentée que celle du sénateur Hébert et mérite d'être prise en considération.

Josep ATKINSON
Montréal

LIBRE OPINION

Lettre d'un chimiste au sénateur Jacques Hébert

L'Honorable Jacques Hébert
Sénat du Canada
Ottawa

Monsieur le Sénateur,
Votre Réplique dans *La Presse* du 26 août me porte à vous écrire ces quelques lignes au sujet de la loi C-22, touchant les brevets sur les produits pharmaceutiques.

Je suis un chercheur (un chimiste, pour être exact) dans l'industrie pharmaceutique, et toute cette question me touche de très près. Depuis 25 ans que j'oeuvre dans ce domaine depuis mon arrivée au Québec, j'ai été témoin de la diminution graduelle, et apparemment inexorable, de la recherche fondamentale dans cette industrie.

Vous parlez des «malades et leur droit de se procurer des médicaments au meilleur prix possible». Mais est-ce que vous voulez du même coup empêcher les Canadiens de pouvoir découvrir et développer des médicaments au Canada et de faire ainsi une contribution à la santé des Canadiens et du reste du monde? Est-ce que nous devons nous contenter d'importer tous nos produits pharmaceutiques, profitant des efforts faits dans d'autres pays?

Le Canada possède une base de main-d'oeuvre scientifique très bien formée, et il n'y a pas de raison pour laquelle le Canada ne pourrait pas développer une indus-

trie pharmaceutique à l'échelle internationale. De plus petits pays que le Canada, tels la Belgique, la Suisse, le Danemark et la Suède l'ont fait. Mais un tel développement n'aura jamais lieu si nous, chercheurs canadiens, ne pouvons pas avoir de protection pour nos découvertes.

Donc, je vous demande, vous et vos collègues du Sénat, d'appuyer le projet de loi C-22 et de donner ainsi une chance aux chercheurs canadiens de faire leurs preuves.

Veillez agréer, Sénateur Hébert, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

L'Iran et l'Irak intensifient la « guerre des pétroliers »

Les capitales occidentales prônent la modération

UPI, Reuter et AFP
MANAMA

Un superpétrolier espagnol a été attaqué et touché hier par une vedette iranienne à 50 milles au nord de Bahrein pendant que l'Irak multipliait ses raids aériens contre des objectifs iraniens, et affirmait avoir atteint quatre navires dans le Golfe.

La montée de la tension dans la région, et particulièrement l'escalade des raids irakiens, inquiète les capitales occidentales, qui ont prôné, mais sans succès, la modération à Bagdad.

Aussi, Washington a estimé hier que le Conseil de sécurité de l'ONU devrait entamer immédiatement l'élaboration d'un projet de résolution sur des sanctions si l'Iran n'acceptait pas d'ici la fin de la semaine un cessez-le-feu dans son conflit avec l'Irak.

Les États-Unis souhaitent la mise en place d'un embargo sur

les armes à destination de celui des deux belligérants qui refuse le cessez-le-feu. L'Irak a accepté la résolution de cessez-le-feu du 20 juillet.

Cependant, Vladimir Petrovsky, vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, a laissé entendre au cours d'une conférence de presse à Washington que l'URSS souhaitait donner davantage de temps à la diplomatie.

Selon l'agence UPI, l'administration Reagan est cependant profondément divisée au sujet de l'attitude à adopter envers l'Irak. Si publiquement, elle a critiqué la reprise des raids irakiens, plusieurs responsables auraient encouragé l'Irak à l'escalade, en fournissant notamment des renseignements sur la position des objectifs pétroliers irakiens. Des plans de minage des voies maritimes iraniennes sont sur le point d'être adoptés, selon des hauts responsables cités par UPI. La Maison-Blanche et le départe-

ment d'État ont démenti en soirée ces informations.

En dépit de ce regain de tension, deux pétroliers koweïtiens, réimmatriculés aux États-Unis et escortés par l'US Navy, le Chesapeake City et le Surf City, sont arrivés hier au Koweït où trois autres pétroliers attendent de repartir vers le détroit d'Ormuz, a annoncé le Pentagone.

En outre, la marine américaine a secouru lundi soir un pilote irakien qui dérivait dans les eaux du Golfe à bord d'un canot de sauvetage. Le pilote a déclaré qu'il pensait avoir été abattu samedi par un missile iranien, précise-t-on au Pentagone.

Selon la compagnie Lloyds, la vedette iranienne a utilisé des mitrailleuses et des grenades RPG dans son attaque du superpétrolier espagnol Munguia (300 000 tonnes). Un léger incendie se serait déclaré à bord du navire, sans toutefois faire de blessés.

Selon des sources maritimes

dans la région, deux pétroliers iraniens étaient en flammes, l'un près du port de Bouchir et l'autre à proximité du terminal pétrolier de l'île de Kharg.

L'aviation irakienne a également bombardé plusieurs sites industriels en Iran, dont les champs pétroliers de Ram Ormuz et de Maroum dans le sud-ouest du pays, selon Bagdad.

Radio Téhéran a par ailleurs lancé un appel aux Irakiens leur demandant de quitter les zones proches des centres industriels et militaires de l'Irak, en précisant que ces centres seraient bombardés en riposte aux attaques irakiennes.

Un porte-parole irakien a aussitôt répondu à cet avertissement en menaçant à nouveau de « détruire » les villes iraniennes et d'avoir recours aux missiles, à l'aviation et à l'artillerie au cas où se poursuivrait l'« agression » irakienne contre les zones civiles irakiennes.



Max Kampelman, à droite, principal négociateur américain, s'entretient de désarmement avec le colonel-général Nikolai Tchervov, ministre soviétique de la Défense. PHOTO AP

Les ogives des Pershing 1A, dernier obstacle à un accord

AFP et AP
WASHINGTON

Le gouvernement américain a réaffirmé, hier, que les ogives nucléaires équipant 72 missiles Pershing 1A ouest-allemands ne doivent pas être incluses dans un éventuel accord américano-soviétique sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire (INF).

M. Vladimir Petrovsky, vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, avait appelé, hier, lors d'une conférence de presse à Washington, les États-Unis à lever « le dernier obstacle » à un traité sur les INF en retirant du territoire de la RFA les ogives — sous contrôle américain — de ces missiles.

Interrogé à ce sujet, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater, a déclaré: « Nous avons toujours dit que les systèmes (appartenant) à des pays tiers ne font pas partie des négociations. Nous maintenons cette position et nous ne les négocierons pas. »

Un responsable du département d'État américain, qui a demandé à conserver l'anonymat, a précisé que les ogives ne seraient retirées de la RFA qu'après le démantèlement des missiles.

Le chancelier Helmut Kohl avait proposé, la semaine der-

nière, de démanteler les 72 Pershing 1A, après l'entrée en vigueur d'un traité américano-soviétique sur l'élimination des INF.

Un autre responsable soviétique, le colonel-général Nikolai Tchervov, responsable du désarmement à l'état-major soviétique, a indiqué d'autre part, au cours de la même conférence de presse, que Moscou pourrait permettre aux États-Unis de conduire un test nucléaire en URSS pour calibrer leurs instruments de mesure.

Le porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a déclaré, en outre à Varsovie, qu'il n'était pas question dans l'immédiat d'une rencontre entre le président Ronald Reagan et le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev.

À Moscou, le vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Alexandre Bessmertnykh a affirmé en outre que la proposition de M. Kohl « ne constitue pas un mieux dans les pourparlers de Genève. Il a demandé à Bonn de préciser sa position. La veille, l'un des responsables soviétiques du désarmement, Viktor Karpov, avait jugé que « pratiquement rien n'avait changé » à Genève depuis l'offre du chancelier ouest-allemand.

DÉPÊCHES

CHILI Un colonel enlevé

Le colonel Carlos Carreno a été enlevé hier par des membres présumés d'un commando de gauche. Deux policiers ont été blessés lors de la fusillade qui a suivi l'enlèvement mais les ravisseurs ont réussi à s'enfuir. En soirée, un interlocuteur anonyme a revendiqué l'action au nom du Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR), qui avait également revendiqué la tentative d'attentat contre le général Augusto Pinochet.

VANUATU Black-out total

L'atmosphère de secret qui entoure le procès de Mordechai Vanunu, le technicien nucléaire israélien inculpé d'espionnage et de haute trahison, s'est alourdi hier à la suite de la décision du tribunal d'interdire la publication du moindre détail sur le déroulement de l'audience. Vanunu est de nouveau arrivé au tribunal de Jérusalem, un casque à visière sur la tête, ce qui l'empêche notamment de crier des informations en direction du public.

MOSCOU Manifestations publiques

Le conseil municipal de Moscou a interdit les manifestations sur la place Rouge et dans 14 autres secteurs du centre de la capitale soviétique, à moins que les organisateurs n'aient obtenu une autorisation officielle. Le maire adjoint Anatoli Kostenko a précisé que ces mesures ont été prises à la suite de nombreuses plaintes concernant des atteintes à l'ordre public. Ces sévères mesures contrastent nettement avec la politique de glasnost du numéro un Mikhaïl Gorbatchev. Elles font suite aux manifestations, en juillet, des Tatars de Crimée sur la place Rouge, tolérées un temps par les autorités.

ISRAËL Boycott des cours

Plus de 200 000 écoliers arabes ont boycotté hier la rentrée scolaire en Israël, dans le cadre d'une grève visant à faire pression sur le gouvernement israélien en faveur de la construction de nouvelles classes dans les villes arabes. Les dirigeants arabes israéliens ont demandé au gouvernement la construction de 2 000 nouvelles classes, mais le ministre de l'Éducation a accepté de n'en construire que 90 cette année, selon un responsable arabe.

AFGHANISTAN Mutinerie de pilotes

Une trentaine de pilotes afghans se sont mutinés, la semaine dernière, dans la base aérienne de Bagram, située au nord de Kaboul, et une quinzaine d'avions ont été détruits dans les combats, selon des diplomates occidentaux. Les pilotes s'étaient d'abord mis en grève pour protester contre le fait de devoir affronter des défenses anti-aériennes rebelles de plus en plus importantes, depuis qu'elles ont été renforcées par des missiles Stinger, de fabrication américaine.

Cory Aquino redoute de nouveaux coups de force

AFP, AP et Reuter
MANILLE

La présidente philippine Corazon Aquino a appelé, hier à Manille, la population à s'opposer à tout nouveau complot contre son gouvernement, lors de sa première apparition devant un rassemblement public depuis le coup d'État militaire qui a échoué en fin de semaine dernière.

Le général Fidel Ramos, chef d'état-major des forces armées, a demandé la réunion immédiate d'un conseil de sécurité nationale, après que des rebelles ayant participé à la tentative de putsch ont affirmé avoir établi un « gouvernement provisoire » dans la province de Luzon-centre.

La proclamation d'un gouvernement provisoire représente un « ultime effort désespéré pour ranimer une cause perdue », et constitue « plutôt un problème politique », a ajouté le général, tenant une conférence de presse au mess des officiers du camp Aguinaldo, quartier-général des armées où les rebelles s'étaient retranchés. « Il faut cependant s'assurer que l'autorité du gouvernement n'est ni déifiée ni affectée » par cette tentative, a-t-il ajouté.

Le général a justifié le recours à la force contre les mutins. L'armée a « évité la guerre civile », a-t-il estimé reprochant aux insoumis d'avoir « involontairement fourni une aide aux insurgés communistes ». L'essentiel est désormais de « panser les blessures et consolider les forces armées » pour qu'elles affrontent la menace communiste, a-t-il exposé.

Ramos a indiqué que le gouvernement devait se pencher « avec la plus haute priorité » sur une augmentation de la solde, sur l'amélioration des avantages et du matériel de l'armée. Les observateurs ont vu des ces remarques un avertissement à la présidente Aquino: elle fera face à la grogne de l'armée si elle ne s'occupe de ses revendications.

Le colonel Rodolfo Aguinaldo, limogé pour avoir apporté son soutien aux putschistes, a d'ailleurs défié ouvertement le gouvernement philippin, en demandant hier la démission du général Ramos, accusé d'être responsable de profondes divisions au sein de l'armée. Aguinaldo a déclaré que seule la démission du commandant en chef pourrait prévenir de futures tentatives de coup d'État.

En outre, deux lieutenants, accusés d'avoir rallié la rébellion, ont été mis aux arrêts à l'académie militaire de Baguio, dans le nord du pays, destinée à former les officiers d'élite, ont annoncé les responsables de l'école. Des cadets ont indiqué à des journalistes qu'ils avaient lancé un mouvement de grève de la faim par solidarité avec le colonel Honsan.

Participant à un meeting à Quezon City, dans la banlieue-nord de Manille où les affrontements ont été les plus violents, Mme Aquino a estimé que Dieu la protégerait « aussi longtemps que le pays aurait besoin » d'elle.

Avant ce discours, l'archevêque de Manille, le cardinal Jaime Sin, avait dit une messe, attribuant à « un miracle » voulu par Dieu l'échec de ce coup d'État « bien préparé et bien exécuté ».



Le cardinal Jaime Sin, archevêque de Manille, a rencontré la présidente Aquino, lors d'une réunion des employés du gouvernement, hier.

Walsh veut interroger Reagan

AFP, Reuter et UPI
WASHINGTON

Le scandale de l'Irangate, malgré la fin des auditions des commissions du Congrès, menace de resurgir du fait de la discrète enquête d'un procureur spécial qui pourrait chercher à interroger directement le président Ronald Reagan.

Selon le Washington Post qui citait hier des sources proches de l'enquête judiciaire, le procureur Lawrence Walsh va demander à interroger le président, probablement cet automne, avant toute éventuelle inculpation d'anciens proches collaborateurs de M. Reagan.

Loin du grand spectacle télévisé des auditions du Congrès, M. Walsh, assisté d'une armée d'avocats, d'agents du FBI et du fisc,

poursuit depuis huit mois, dans une absolue discrétion, son enquête sur les ventes secrètes d'armes à l'Irak et le détournement de fonds au profit des rebelles nicaraguayens.

Un grand jury (chambre de mise en accusation) travaille sous sa direction et doit se réunir à nouveau cette semaine à Washington après quinze jours de vacances.

Jusqu'à présent, le président Reagan a seulement été interrogé par les membres de la commission Tower, qu'il avait lui-même nommés peu après que le scandale eut éclaté. Il n'avait pas été appelé à témoigner devant les commissions du Congrès.

La Maison-Blanche, en vacances en Californie, n'a pas réagi aux informations du Washington Post qui rappelaient que les trois prédécesseurs de M. Reagan, MM. Richard Nixon, Gerald Ford et Jimmy Carter, avaient accepté de répondre formellement à des ques-

tions sur des controverses surgies durant leur présidence. M. Reagan pourrait refuser de répondre, en faisant état des prérogatives présidentielles. Ce qui compliquerait considérablement la tâche du procureur spécial, dont la constitutionnalité du mandat est d'autre part contestée en Cour suprême.

Selon des sources informées, M. Walsh cherche à établir que le réseau secret mis sur pied par le lieutenant-colonel Oliver North, ancien fonctionnaire du Conseil national de sécurité de la Maison-Blanche, équivaut à une conspiration criminelle pour abuser le gouvernement.

Outre M. North, l'enquête du procureur spécial vise aussi l'ancien conseiller présidentiel pour la sécurité nationale, le vice-amiral John Poindexter, qui a affirmé avoir pris, seul, la décision de détourner des fonds au profit des contras.

Manifestations après la pendaison de deux Noirs sud-africains

Plus d'espoir pour les mineurs disparus de Saint Helena

Reuter, AFP et UPI
LE CAP

Des affrontements ont opposé, hier, des policiers sud-africains à 3 000 étudiants protestant contre la pendaison de deux Noirs reconnus coupables d'avoir assassiné un conseiller municipal noir, ont rapporté des témoins.

Par ailleurs, à la mine d'or de Saint Helena, au sud-ouest de Johannesburg, les sauveteurs avaient perdu hier soir tout espoir de retrouver vivants les 40 mineurs toujours portés disparus au fond du puits après une explosion lundi. Dix corps ont été retrouvés dans le puits et seuls cinq survivants ont pu être ramenés à la surface.

Les sauveteurs n'ont toujours pas localisé la cage d'ascenseur, dans laquelle la plupart des disparus seraient restés. Selon les responsables, elle pourrait se trouver au fond du puits, enseveli sous des éboulis, ou avoir été mise en pièces lors de sa chute. Il est impossible d'examiner actuellement le puits, très endommagé par l'explosion, causée probablement par du méthane, selon la compagnie Gencor.

Cet accident a amené des dirigeants syndicaux à critiquer les mesures de sécurité en vigueur aux mines Gencor. Marcel Golding, porte-parole du Syndicat national des mineurs (NUM) a qualifié les puits de la société de « pièges mortels », affirmant que les mines sud-africaines étaient les plus dangereuses du monde.

La catastrophe s'est produite quelques heures après la reprise du travail par quelque 250 000 mineurs noirs, qui avaient observé une grève de trois semaines pour obtenir notamment des primes de risque plus élevées.

Par ailleurs, au Cap, les policiers ont fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser des manifestants qui lançaient des pierres aux abords de l'université du Cap occidental. Le porte-parole gouvernemental n'a pas donné davantage de détails.

À Johannesburg, près de 200 policiers ont cerné un bâtiment où Winnie Mandela, l'une des dirigeantes de l'opposition anti-apartheid, assistait avec près de 300 personnes aux funérailles de deux Noirs, Moses Jantjes et Wellington Mielies, pendus dans la matinée, avec cinq autres condamnés à mort, pour avoir fait subir le « supplice du collier » à un conseiller municipal noir.

Malgré plusieurs demandes de grâce, dont l'une émanait du ministre ouest-allemand des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher, ils ont été exécutés pour le meurtre en 1985 de Ben Kinikini, conseiller de Uitenhage, dans la province du Cap.

« L'ennemi a déclaré la guerre », a déclaré Winnie Mandela, épouse de l'ancien chef du Congrès national africain (ANC, interdit) Nelson Mandela, emprisonné depuis plus de 20 ans.

Environ 200 policiers ont bloqué la circulation dans les rues avoisinantes et ont encerclé Khotso House, bâtiment de Johannesburg servant de quartier général à plusieurs organisations anti-apartheid, où avait lieu un service religieux à la mémoire des deux hommes. La police fouillait toute personne entrant ou sortant de l'immeuble.

Le Festival de Venise à l'heure de l'impressionnisme

Hip Hip Hurrah: un film danois sur la lumière, la liberté et la peinture

JEAN-NOËL GILLET
de l'Agence France-Press
VENISE

L'esthétisme est à l'honneur cette année au 44^e Festival de Venise, ainsi en témoigne *Hip Hip Hurrah* du Danois Kjell Grede, un film consacré au peintre Soeren.

Un autre long-métrage a été présenté hier en compétition, *La Vallée fantôme* du Suisse Alain Tanner — avec l'acteur français Jean-Louis Trintignant — qui ex-

prime les difficultés de la création cinématographique.

Hip Hip Hurrah fait revivre l'ambiance de Skagen, à l'extrême nord du Danemark, qui fut l'un des hauts lieux de la peinture scandinave à la fin du siècle dernier. L'endroit était complètement sauvage et l'on ne pouvait l'atteindre que par bateau. De nombreux peintres, dont le plus célèbre fut Soeren Kroyer, venaient y chercher lumière et liberté.

Lorsque le film commence, une barque à rames blanches se balan-

ce sur la mer, un homme se lève du bateau, il rit: c'est Soeren, pour qui la vie a toujours été une fête, et qui deviendra le peintre le plus célèbre de Skagen et le plus riche du Danemark.

Il était né dans un asile psychiatrique à Stavanger et n'a eu qu'une idée dans sa vie: exorciser le malheur et trouver la lumière qui illumine ses tableaux.

Images lumineuses

Hip Hip Hourrah (du nom d'une de ses toiles) est une succes-

sion d'images, souvent lumineuses, qui constituent toutes de véritables tableaux sortis tout droit de l'école impressionniste. Une sorte de jonction entre l'art cinématographique et la peinture.

Tout cependant n'est pas rose dans la vie de Soeren, qui a épousé la plus belle femme du pays et donné de grandes fêtes dans les dunes. Sa femme, qui le trouve enfantin («Je veux être un enfant», ne cesse-t-il de dire) et le comprend mal, prend un amant et s'éloigne de lui. Une femme laide l'a aimé, dont il a eu un enfant, et celui-ci est mort. Mais jus-

qu'à la fin, il clamera que le vie est une longue fête.

Le dernier Tanner

La Vallée fantôme se place sur un tout autre registre: lent et introspectif. Paul (Jean-Louis Trintignant), cinéaste, la cinquantaine, écrit un scénario et se met à la recherche d'une comédienne pour le rôle principal.

Il ne la trouve pas et jette son scénario, mais il continue à chercher la comédienne qui par sa seule présence lui rendra l'inspiration.

Il la découvre enfin par hasard

sur une photo en la personne de Dara, une ancienne actrice italienne qui reste introuvable. Jean, l'assistant de Paul, la retrouve en Italie dans un village près de Venise et devient son amant.

Paul et Jean en seront tous les deux amoureux, puis Paul revient dans sa vallée fantôme, en Suisse où il finira sans doute par trouver l'inspiration.

L'intérêt de ce film réside dans les dialogues entre les trois personnages et notamment les réflexions du cinéaste sur la civilisation de l'image et la création artistique.

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction Yvette Brind'Amour Mercedes Palomino

JUSQU'AU 20 SEPT. Mardi au ven. 20 h.
Sam. 17 h et 21 h. Dim. 15 h.
REPRISE DU GRAND SUCCÈS

La Passion de Narcisse Mondoux de Gratien Gélinas

Mise en scène Yvette Brind'Amour

Avec Huguette Oligny Gratien Gélinas

Décor André Hénauld
Costumes François Barbeau
Éclairages Pierre-René Goupil

4664, rue St-Denis Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gifford 844-1793

le Théâtre International de langue française et le Centre d'essai des auteurs dramatiques présentent du 31 août au 11 septembre

théâtres francophones

À MONTRÉAL

Lundi 7 septembre 18h30 FRAGMENTS D'UNE LETTRE D'ADIEU LUS PAR DES GÉOLOGUES de Normand Chaurteffe/Québec

Mardi 8 septembre 18h30 LE CHIEN de Jean-Marc Dalpé/Canada 21h LA FILLE DES DIEUX de Abdou Ania Ka/Sénégal

Mercredi 9 septembre 18h30 AURÉLIA STEINER de Marguerite Duras/France 21h LA FILLE DES DIEUX de Abdou Ania Ka/Sénégal

Judi 10 septembre 18h30 AURÉLIA STEINER de Marguerite Duras/France 21h ZINIMO ZINIMO ZI de Akonio Dolo/Mali

Vendredi 11 septembre 21h ZINIMO ZINIMO ZI de Akonio Dolo/Mali

À QUÉBEC

du 31 août au 5 septembre Information (418) 529-0924

• THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI Lectures scéniques, entrée gratuite

• SALLE ANDRÉ-PAGÉ DE L'ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE Spectacles, billets \$5

Réservations: 843-4166
2071, boul. St-Laurent
mar. à dim. de 13h à 18h

CANNES 1987
MARCELLO MASTROIANNI
PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE

LES YEUX NOIRS
de NIKITA MIKHALKOV

DES AUJOURD'HUI!

MARCELLO MASTROIANNI LES YEUX NOIRS NIKITA MIKHALKOV

CRÉMAZIE MERCREDI 2 ET JEUDI 3 SEPT.: 7:15 - 9:30

QUAND LA PASSION VOUS CONSUME

DES AUJOURD'HUI!

18 ANS

UNE FLAMME DANS MON CŒUR

UN FILM D'ALAIN TANNER
SCÉNARIO ET INTERPRÉTATION: MYRIAM MEZIÈRES

distribution FRANCE FILM

COPIE EX. DESJARDINS BASILAIRE 1 286-3141

MERCREDI 2 ET JEUDI 3 SEPT.: 12:40 - 2:55 - 5:10 - 7:25 - 9:40.

COMPÉTITION OFFICIELLE
FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

"LE GRAND CHEMIN vous fera verser de bonnes grosses larmes, celles qui vous font du bien..."
- Michèle Halberstadt

"Un film qui me touche et me remplit de joie et de bonheur."
- Brigitte Beaulin, Le Figaro

ANÉMONE RICHARD BOHRINGER

Un film écrit et réalisé par JEAN-LOUP HUBERT

DES DEMAIN!

le Grand Chemin

le Bonheur est dans le présent... Cours-y vite!

BERRI

JEUDI 3 SEPT.: 4:45 - 7:00 - 9:15.

«LES AMIS DE MES AMIS SONT MES AMIS»

ERIC ROHMER
COMÉDIES ET PROVERBES

L'AMI DE MON AMIE

DES AUJOURD'HUI!

EMMANUELLE CHAULET • SOPHIE RENOIR • ANNE-LAURE MEURY
ERIC VIELLARD • FRANÇOIS-ERIC GENDRON

image BERNARD LUTIC • son GEORGES PRAT • montage MARIA LUISA GARCIA

MERCREDI 2 SEPT.: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30. JEUDI 3 SEPT.: 5:00 - 7:15 - 9:30.

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Louise Cousineau

19:00 (2) (3) (13) — **Star d'un soir**
Le retour d'une formule qui a eu un succès inespéré et mérité l'an dernier. Ce soir, Nicole Martin présente sa mère qui jouera du piano, Gilbert Sicotte (l'affreux Jean-Paul Belleau) présente Yves Soutière (le Marc des Dames de Cœur) qui va chanter et Guy Fournier a trouvé un gars qui l'imite.

19:00 (7) (11) (10) — **Un homme au foyer**
Première d'un nouveau téléroman écrit par André Dubois. Madame est juge, Monsieur est à la maison. Souhaitons que cette comédie de situation soit meilleure que l'agent fait le bonheur, du même auteur.

21:00 (2) (3) (13) — **Actuel**
Première d'une nouvelle émission d'information animée par Michèle Viroly. Sujets: le transport des matières dangereuses à Montréal, que devient

Camil Samson, les grands-parents bénévoles et les coulisses d'un grand hôtel.

21:00 (7) — «Eaux profondes» Jean-Louis Trintignant et Isabelle Huppert dans un film de Michel Deville adapté d'un roman de Patricia Highsmith. Un mari complaisant se met subitement à tuer les amants de sa femme.

HORAIRE RÉVISÉ

10:00 (6) — **News Special**
Sommet francophone de Québec. (2h approx.)

14:30 (7) (11) — **Cinéma**
Vengeance. Am. 1971. Drame de J. Taylor avec Shelly Winters et Stuart Whitman. (1h30).

21:00 (2) (3) (13) — **Actuel**
Le reportage Le Transport des matières dangereuses à Montréal remplace Les Vols de radios d'auto.

23:00 (approx.) (13) — **Le Grand Journal**

23:30 (approx.) (10) — **Mission impossible**

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
(2) Montréal ce soir (18h)	Star d'un soir (début)			Joshua, hier et aujourd'hui (1ère de 4)		Actuel (début)		Le Téléjournal	Le Point (22h25)
(3) The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	The New Mike Hammer			Magnum, P.I.		The Equalizer	
(5) NBC Nightly News	Wheel of Fortune	M.A.S.H.	Highway to Heaven			The Bronx Zoo		SI Elsewhere	
(6) Newswatch (18h)	Movie: "Mary Poppins".							The National	The Journal (22h22)
(7) Le Monde (18h)	Un homme au foyer	Ciné-Pop: "Deux Affreux sur le sable".				Magnum		6/49/Tribune	
(8) Le Monde (18h)	Un homme au foyer	Ciné-Pop: "Deux Affreux sur le sable".				Magnum		6/49/Tribune	
(9) Newslime (18h)	Entertainment Tonight	Rough Rider Review	Canada Cup: du Copps Coliseum d'Hamilton, Canada vs États-Unis.						
(8) World News Tonight	New Newtlywed Game	The New Dating Game	Perfect Strangers	Head of the Class	MacGyver			Hotel	
(7) Le Bulletin de 18h30	Star d'un soir (début)		Joshua, hier et aujourd'hui (1ère de 4)			Actuel (début)		Le Téléjournal	Le Point (22h25)
(10) Charivari	Un homme au foyer	Cinéma: "Hitler et les SS: la Force du mal".						6/49/Tribune	
(12) Pulse (18h)	Entertainment Tonight	McGowan's World	Canada Cup: du Copps Coliseum d'Hamilton, Canada vs États-Unis.						
(13) Nouvelles du 13 (18h)	Star d'un soir (début)		Joshua, hier et aujourd'hui (1ère de 4)			Actuel (début)		Le Téléjournal	Le Point (22h25)
(17) Charles Trenet			Visions francophones (3e de 5)			Cinéma: "Eaux profondes".		Visions... (22h33)	
(22) World News Tonight	Star Trek		Perfect Strangers	Head of the Class	Movie: "Deja Vu".				
(24) Cucumber	The Big Ice	Magic Shadows	People Patterns	Realities	Youth Employment			By Design: Jane & Benjamin Thompson.	
(33) Newshour (18h)	Business Report	Money World	The Vermont Symphony Story		Huey Long			James Rosenquist	
(35) La Maison Deschênes	Comptant content	Bizarre Bizarre	Coupe Canada: du Copps Coliseum d'Hamilton, Canada vs États-Unis.			Magnum		Jasmin centre-ville (approx.)	
(57) Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour		National Geographic: Chesapeake Borne.		Films for a Summer Night: "Rope" (21h10)				
(99) Chiffres/lettres	Ligne directe: devine qui vient vendre.		Chance aux chansons	Téléfilm: "Maignet et le clochard".				Bouvard/Journal	Radio... (22h45)

• Changement de dernière heure.



Trintignant, pilote de rallye, a l'intention de voyager sur les pistes africaines à bord de voitures tous terrains et de gagner le pôle Sud en passant par la Patagonie. Avec ses enfants, il ira «tranquillement» visiter les réserves d'animaux au Kenya.

Trintignant en a assez du cinéma

Agence France-Presse, Reuter
VENISE

L'acteur français Jean-Louis Trintignant, qui est âgé de 56 ans, a annoncé hier, à l'occasion du 44e Festival de Venise, qu'il en avait assez d'être une star et qu'il abandonnait le cinéma pour «au moins pour deux ans».

L'acteur, qui présente au Festival de Venise son 93e film, *La vallée fantôme*, du Suisse Alain Tanner, a précisé qu'il avait besoin de faire ce vide de deux ans pour voyager en Afrique et en Amérique latine.

«Je n'ai aucun regret pour le moment», a déclaré l'acteur, qui a connu pour la première fois la célébrité en 1956 avec Brigitte Bardot dans *Et Dieu créa la femme*, de Roger Vadim. «J'aime ce métier, quand on tourne, mais si je ne voyage pas maintenant, je ne le ferai jamais plus».

Le bilan de sa riche carrière? Il n'en a que

Il décroche pour au moins deux ans

faire. «Ça ne m'intéresse pas de regarder en arrière», assure-t-il avec son flegme très personnel. «En plus, je n'ai aucune mémoire, et je ne regarde que l'avenir. J'ai eu une vie très heureuse».

Avec les plus grands

L'acteur, qui a acquis une renommée mondiale en tournant avec les plus grands metteurs en scène, parmi lesquels Abel Gance (*Austerlitz*, 1959); René Clément (*Paris brûle-t-il*, 1965); Eric Rohmer (*Ma nuit chez Maud*, 1969), ou Claude Lelouch (*Un homme et une femme*, 1966) avoue qu'il n'a jamais eu d'ambition. «Peut-être au début, mais je ne m'en souviens pas. C'est venu tout seul, comme ça, avec beaucoup de chance».

Son meilleur souvenir? Le tournage avec François Truffaut de *Vivement dimanche* en 1983: «Il était heureux, il voulait que tout le monde le soit et on l'était».

Son souvenir le plus exécrable? Jean-Louis Trintignant, d'une manière générale, a horreur des scènes d'amour. Le pire fut quand il tourna *Angélique* en 1964 avec Michèle Mercier: «Je ne la connaissais pas, elle m'attendait dans un lit et, sitôt arrivé, j'ai dû me précipiter dessus pour l'embrasser».

Son dernier film avec Tanner présenté en compétition à Venise? «Il y a dans ce film austère comme une politesse du désespoir. C'est une petite musique que j'aime bien. Vous savez, j'aime l'austérité».

Avant de se retirer loin des journalistes et des paparazzi, l'acteur fait une dernière réflexion sur son métier: «Au cinéma, nous vivons enfermés dans un petit noyau, et l'on risque de mourir sans se rendre compte de ce qui se passe ailleurs».

Louise Cousineau



Escalade, le nouveau quiz de Radio-Canada

Vite et à la noirceur, non, c'est pas drôle!

Une amie me racontait une mésaventure amoureuse qui l'avait laissée plutôt déprimée: non seulement ça c'était passé à la noirceur, mais le mec était tellement pressé en plus qu'elle n'avait même pas eu le temps de dire oh.

En regardant la première d'*Escalade*, le nouveau quiz de Radio-Canada hier soir, l'histoire de ma pauvre amie m'est revenue en mémoire.

On ne voit rien, et en plus, on n'a pas le temps de sentir le désir monter. Bang, c'est déjà fini. Le fauteuil est gagné, l'aspirateur central perdu, on a vu des lumières flasher, la foule s'agite, l'animateur dire oh, mais l'inconvénient c'est que le téléspectateur n'a rien senti passer.

Les concurrents jettent des dés, ils ont le choix d'aller dans une des deux cases décidées par les dés. L'inconvénient, c'est qu'on ne voit pas ce qu'il y a dans les cases. On ne sait pas ce que telle case va déclencher comme processus. La salle a l'air de comprendre, mais pas nous à la maison. Parce qu'il n'y a pas de gros plan du tableau avec ses embûches.

Pour ne pas nous ennuyer, on a donné à ce quiz un rythme d'enfer. V'là la chaise, bang elle est gagnée. On n'a pas le temps de la désirer avec le concurrent, qu'on est déjà passé à autre chose.

Il y a la des beaux prix, mais comme les téléspectateurs ne les gagnent pas, il faudrait tout de même qu'ils aient un peu de plaisir en regardant *Escalade*. Ce n'est pas le cas.

La question pour l'instant demeure entière: est-ce plus mauvais que l'*Ultraquiz Lance et compte*? Les questions sont meilleures, mais pour le téléspectateur, il n'y a pas grand chose d'autre.

Heureusement, c'est seulement une fois par semaine. Mais par contre, ça dure une heure.

Charivari

À Télé-Métropole, *Charivari* offre depuis lundi des anagrammes à déchiffrer. Ce quiz offre une participation aux téléspectateurs,

qui peuvent trouver la solution avant le concurrent.

Les concurrents sont paillés avec des vedettes. Hier, il fallait voir le pauvre Fernand Gagnon essayer sans succès de jouer ou d'aider son partenaire. Dans les deux cas, ce fut un échec total. Il faudrait tout de même que le réalisateur explique le jeu aux vedettes pour les empêcher de se ridiculiser.

Un point intéressant à *Charivari*: le gros lot consistera en un paiement de \$100 000 sur une maison annoncée au canal des immeubles Télé-Vidéo chez Vidéotron. Vidéotron est aussi propriétaire de Télé-Métropole, et comme par hasard, on a déménagé le canal de maisons juste à côté de la position utilisée par Télé-Métropole. Voilà une proximité bien intéressante pour les deux partenaires.

Remarquez que ce déménagement du canal immeuble nous a débarrassés à la position 6 de l'abominable canal de télé-achats et ses poteries capodimonte et ses zirconia cubiques, qui se retrouvent au canal 17, là où on ne tombe pas dessus à tout moment.

Francine Grimaldi



collaboration spéciale

Une indigestion de pellicule

Ouf! Le Festival des Films du monde s'est terminé juste au moment où je commençais à faire une indigestion de pellicule! Les festivaliers ont jusqu'au Festival international du nouveau Cinéma et de la Vidéo pour digérer et se replonger dans la réalité à commencer par remarquer que la nature a pris des couleurs déjà. Personnellement j'ai très hâte à samedi: la journaliste *Armande Saint-Jean*, qui remplace pour la dernière semaine *Joël Le Bigot* à l'animation de CBF Bonjour, nous a invités à un méchoui chez-elle dans les Cantons de l'Est. Toute l'équipe y sera, moi aussi car j'ai bien hâte de retrouver Le Bigot, de prendre l'air un peu et de goûter l'excellente cuisine d'Armande...

Levesque, Pierre Nadeau, Janine Sutto, Gaston L'Heureux, M. Pierre Peladeau et j'en passe...

Tous les Montréalais connaissent l'excellent petit restaurant espagnol *La Bodega* sis au 3456, av. du Parc mais à compter du 16 septembre on pourra aussi s'y rendre pour y voir une «Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski», soit *Odette Guimond* et *Robert Lavole* dans une pièce d'Edward RADZINSKI mise en scène par *France Arbour*. C'est une production du théâtre de la Nouvelle Lune qui sera présentée du mercredi au dimanche jusqu'au 11 octobre seulement. C'est, à ma connaissance, la première fois que *La Bodega* présente un spectacle!...

UN FILM DE CARMET

J'ai appris que le sympathique acteur français *Jean Carmet* viendra tourner quelques séquences à Montréal la semaine prochaine! Il ne s'agit toutefois pas d'un film québécois ni d'une coproduction. C'est *Antenne 2* qui fait un film intitulé «*La chaîne*» sur l'ascension d'une vedette de l'information à la chaîne française. Un Pierre Nadeau français quoi! Le rôle principal est tenu par Dominique Labourie mais ce dernier n'a pas de scènes à tourner ici. Dans cette partie du téléfilm ce sera Jean Carmet la vedette...

SOIREE SPECIALE DE L'O.N.F.

L'O.N.F. organise une soirée spéciale, en collaboration avec les Artistes pour la Paix, le mardi 8 septembre à l'UQAM. Il s'agit de la projection spéciale d'un documentaire très spécial de *Martin Duckworth* «*Nos derniers jours... à Moscou*» tourné pendant le grand Concours international de musique. C'est un très beau film sur la musique, le stress de la compétition, l'amitié et l'amour. Un film nostalgique avec les pianistes *Pierre Jasmin* et *Kuo-Yen Lee*, un couple admirable et touchant. La projection sera suivie d'un récital donné par le pianiste Pierre Jasmin. Ça promet d'être mémorable...

UN AUTRE CRÉNEAU...?

Domage que Radio-Canada laisse tomber «*A Première Vue*». C'était la seule émission entièrement consacrée au cinéma, le seul guide «visuel» sur les films qui prennent l'affiche en salle pour le public. J'espère que les *René Homier-Roy*, *Chantal Jolis* et *Nathalie Petrowski* trouveront un autre créneau. A compter du 13 septembre Vidéotron présentera à son nouveau canal «*Télé des Arts*» (câble 28) UNE ÉMISSION HEBDOMADAIRE DE 30 MINUTES sur les films qui se font ou sont en voie d'être tournés au Québec: «*Prise de vue*» réalisée par *Michel Robitaille*. L'équipe est jeune et dynamique. *Elaine Caire*, anciennement de *Cinéma libre*, en sera à sa première expérience comme animatrice à la télé. Elle devra nous livrer trois reportages par émission: des entrevues avec des producteurs, des réalisateurs, des scénaristes et des acteurs, elle se rendra sur différents plateaux de tournage, en principe aucune «prise de vue» ne lui échappera! De plus, *Claude Desjardins* ou l'un de ses collaborateurs à l'excellent guide du Show bizz «*Qui fait quoi*» animera une chronique sur les projets de films en préparation. Il n'y aura pas de critique de films. Domage pour le public mais ça sera sûrement une émission à suivre en particulier par les comédiens qui veulent faire du cinéma! À suivre...

DIANE DUFRESNE A AIMÉ

J'ai rencontré *Diane Dufresne* lundi soir au cinéma Parisien! Elle a beaucoup aimé le film de Jean-Yves Laforce «*Le coeur découvert*», un scénario de Michel Tremblay. Diane n'a pas suivi le festival, elle est en vacances à Montréal et se repose avant de reprendre sa tournée européenne «*TOP SECRET*» d'octobre à décembre. Son micro-sillon «*Top Secret*» devrait sortir avant son départ pour Paris, donc d'ici la fin du mois! D'ici là nous aurons l'occasion de la voir deux fois à la télé de Radio-Canada: à l'émission de Jean-Pierre Ferland «*L'autobus du show business*» et au *Gala de la Fondation des maladies mentales* le 13 septembre, avec *Geneviève Bujold*, *Yvon Deschamps*, *Clémence Desrochers*, *Claude Dubois*, *Céline Dion*, *Jean Lapointe*, *Michel Rivard*, *René*



ponible en novembre à répondre Mme Verdon: «La salle est réservée pour diverses activités». Le producteur doit donc trouver une autre salle d'exposition pour présenter les 32 tableaux des «masques de personnages de théâtre de Sophocle à Ionesco» (L'avare, Falstaff, Béranger, etc...) Buruiana est étonné de rencontrer tant d'indifférence face à Ionesco...

NOUVEAU PROJET DE BARTOLINO

Daniel Bertolino et *Catherine Viau* des productions *Via le Monde* («Le défi mondial», «Points chauds», «Légendes du monde», etc...) se sont rendus à Québec hier pour lancer aujourd'hui leur nouveau projet. Ils profitent du Sommet de la francophonie pour annoncer la création d'une importante cinémathèque privée d'archives, réalisée avec l'appui des ministères des Communications du Québec et du Canada. Cette cinémathèque d'archives visuelles sera la Faculté des lettres de l'Université Laval, et le 7 il sera l'hôte de la communauté libanaise de Montréal qui a tenu à rendre hommage à leur compatriote en organisant une grande réception...

SCHÉHADÉ HONORÉ

L'Académie française décernait récemment au poète et dramaturge libanais *Georges Schéhade* le 1er Grand Prix de la Francophonie mais ce n'est que le vendredi 4 septembre qu'aura lieu la remise officielle de ce prix, dans le cadre du Sommet de la francophonie. C'est *madame Jeanne Sauvée* qui présidera la séance solennelle. La veille, 3 sept., M. Schéhade participera à une table ronde organisée par *Michel Tétu* de la Faculté des lettres de l'Université Laval, et le 7 il sera l'hôte de la communauté libanaise de Montréal qui a tenu à rendre hommage à leur compatriote en organisant une grande réception...

Sur ce, à dimanche!

Chicago sympathique

DANIELLE BONNEAU

Chicago, qui se produisait pour la première fois chez nous sans le chanteur *Pete Cetera*, a présenté un spectacle sympathique, hier soir, sur la scène flottante de La Ronde.

Les clavéristes *Robert Lamm* et *Bill Champlin*, le saxophoniste *Walter Parazaider*, le tromboniste *James Pankow*, le trompettiste *Lee Loughnane*, le batteur *Danny Seraphine* et le jeune chanteur et bassiste *Jason Scheff* ont parlé tour à tour à la foule, montrant qu'ils faisaient partie d'un groupe à l'intérieur duquel chacun avait sa place.

Jouant tous au moins deux instruments (à l'exception de *Jason Scheff* et de *Danny Seraphine*), ils se sont, chacun à leur façon, partagé la vedette.

Bill Champlin, *Jason Scheff* et *Robert Lamm* ont par ailleurs interprété alternativement les chansons à succès du groupe. Chantant souvent en cœur, ils nous ont fait oublier l'absence de *Pete Cetera*, qui les quittés pour faire carrière solo.

Les musiciens ont toutefois pris du temps à se «réchauffer» et à soulever la foule.

Les nombreux fans, qui avaient pris la précaution de s'habiller



Chicago a pleinement satisfait ses fans hier.

PHOTO DENIS COURVILLE, LA PRESSE

chaudemment, se sont dandinés sur leurs chaises lorsqu'ils ont entendu les hits *25 or 6 to 4* (nouvelle version), *Along Comes A Woman*, *You're the Inspiration*, *Saturday in the Park*, *Forever*, *I Am Alive Again*, *Will You Still Love Me* et *Over and Over*.

spectacle, lorsque les musiciens ont interprété avec enthousiasme *It's Alright*, *Hard Habit to Break*, *Hard to Say I'm Sorry*, *Feeling Stronger Every Day* et la version originale de *24 or 6 to 4*.

Chicago a alors reçu plusieurs ovations debout spontanées. C'est tout dire: leur interprétation de *25 or 6 to 4*, nouvelle version, au

tout début du spectacle, a été bien accueillie. Mais la réaction était pâle à côté de ce que la version originale a provoqué.

Les musiciens, qui ont tous plus de 40 ans et ont 18 microsillons à leur actif, ont alors joué avec tellement d'énergie, que les spectateurs dansaient debout sur les bancs. Mieux vaut tard que jamais.

LE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

Un palmarès pour le moins surprenant

LUC PERREault

Aucun long métrage québécois n'avait jusqu'ici remporté le Grand Prix des Amériques. Aussi, dans la salle de conférences de presse du Méridien remplie à craquer, quand Serge Losique a annoncé hier après-midi que cet honneur irait cette année à *The Kid Brother*, tout le monde a été pris par surprise, y compris les critiques.

Le film de Claude Gagnon qui représentait trois pays au festival (le Canada, les États-Unis et le Japon) avait fait une vive impression sur le public et la critique mais personne ne croyait sérieusement qu'il allait séduire également le jury du festival. La surprise est d'autant plus agréable qu'elle couronne l'oeuvre d'un réalisateur québécois qui n'arrête pas de nous étonner depuis qu'il est revenu du Japon avec sous le bras son premier long métrage de fiction, *Keiko*.

Un zoo la nuit

Une seconde bonne nouvelle pour le cinéma québécois : le Prix O'Keefe à *Un zoo la nuit* de Jean-Claude Lauzon (le second que ce film remporte dans le même festival).

Le jury a escamoté la difficulté que constituait la présence en compétition du film d'Eric Rohmer, *L'ami de mon amie*, en lui remettant tout simplement un Prix du Festival et du Jury pour l'ensemble de son oeuvre comprise dans la série « Comédies et proverbes ». Rohmer qui avait remporté l'an dernier le Lion d'Or de Venise était l'un des favoris. On se demande si cet exemple ne risque pas de dissuader à l'avenir les cinéastes considérés comme les grands de participer à la compétition montréalaise.

Et Coqueluche ?

Là où on pourrait le plus sérieusement critiquer le jury, c'est pour l'absence au palmarès du film hongrois *Coqueluche* de Peter Gardos. Heureusement que le jury de la Fipresci a réparé cet oubli en lui décernant son Prix de la critique.

On peut également trouver faible le choix de *Mi General* de l'Espagnol Jaime de Arminan, Prix spécial du jury, ainsi que *La Grande Parade* du Chinois Chen Kaige, Prix du jury.

Par contre, le choix de la meilleure interprète féminine, Irina Kupchenko (*Femme seule cherche compagnon*) et du meilleur interprète masculin, le Britannique Leo McKern (*Travelling North*) confirme ce que plusieurs avaient déjà noté, c'est-à-dire la performance exceptionnelle de ces deux comédiens dans des productions respectivement soviétique et australienne.

Notons enfin un choix fort discutable : *Mosca addio* de Mauro Bolognini, prix du jury oecuménique. Après toute la polémique créée autour de ce film, la décision de ce jury surprend.



PHOTO MICHEL GRAVEL, LA PRESSE

En apprenant qu'il venait de remporter le prix de plus convoité du Festival, le cinéaste québécois Claude Gagnon a tenu à partager sa joie avec Liane Curtis qui incarne dans la production le rôle de la soeur de Kenny, l'enfant handicapé.



Irina Kupchenko, prix d'interprétation féminine pour le film *Femme seule cherche compagnon*, de Vyacheslov Krichtofovitch (URSS)



Leo McKern, prix d'interprétation masculine pour le film *Travelling North*, de Carl Schultz (Australie)

LE PALMARÈS

Voici le palmarès du 11e Festival des films du monde, qui s'est déroulé à Montréal du 28 août au 1er septembre.

- Grand prix des Amériques (à l'unanimité du jury) : *The Kid Brother*, de Claude Gagnon (Canada-USA-Japon)
- Prix spécial du jury : *Mi general*, de Jaime de Arminan (Espagne)
- Prix d'interprétation féminine : Irina Kupchenko pour le film *Femme seule cherche compagnon*, de Vyacheslov Krichtofovitch (URSS)
- Prix d'interprétation masculine : Leo McKern pour le film *Travelling North*, de Carl Schultz (Australie)
- Prix du jury : *La grande parade*, de Chen Kaige (République populaire de Chine)

COURTS MÉTRAGES

- Grand prix de Montréal : *Shoeshine*, de Tom Abrams (USA)
- Prix du jury : *George and Rosemary*, de Alison Snowden et David Fine (Canada)

PRIX DU FESTIVAL ET DU JURY DU FESTIVAL

- Eric Rohmer pour l'ensemble de son oeuvre intitulée *Comédies et proverbes* à l'occasion de la présentation de *L'ami de mon amie* en compétition officielle.
- Prix Air Canada (film le plus populaire du festival) : *Made in Argentina*, de Juan José Jusid (Argentine)
- Prix O'Keefe (meilleur film canadien) : *Un zoo la nuit*, de Jean-Claude Lauzon (Canada)

PRIX OECUMÉNIQUE

■ Agréablement surpris du grand nombre de films présentant des valeurs positives dans ce festival, le Jury oecuménique décerne son prix à *Mosca Addio*, de Mauro Bolognini (Italie), qui, malgré certaines difficultés, plaide éloquemment pour les droits de la personne à travers l'évocation d'un cas réel.

Sensible aux diverses productions décrivant les délicates relations entre enfants et adultes, le Jury accorde une mention au film *Le grand Chemin*, de Jean-Loup Hubert (France), pour sa franche illustration des découvertes d'un enfant.

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE

■ Le jury de la Fédération internationale de la presse cinématographique (Fipresci) a décerné le prix de la critique internationale aux films : *Coqueluche*, de Peter Gardos (Hongrie) qui figurait en compétition, et *La grande course*, de Jerzy Domaradzki (Pologne), hors compétition.

Coqueluche reçoit le prix pour son approche ironique et humoristique d'événements dramatiques vécus par une famille lors de l'insurrection hongroise de 1956.

La grande course est récompensée pour le courage politique de son propos et le regard critique et acerbe des systèmes bureaucratiques.

Les membres du jury de la Fipresci représentaient les pays suivants : États-Unis, Italie, Grande-Bretagne, Pologne, Québec et RFA.



Marcello Mastroianni dans *Les yeux noirs* de Mikhailkov

Belle fin de festival, gala chaleureux

RAYMOND BERNATCHEZ

Sur la scène du théâtre Maisonneuve de la Place des arts, hier soir, un orchestre, dominé par les accents langoureux d'un saxophone, accompagnait les déplacements de chacun des gagnants des multiples prix attribués par le jury officiel et quelques autres vers le podium où on leur remettait une statuette dorée.

Il n'y avait pas de surprise puisque les noms des lauréats avaient été dévoilés quelques heures plus tôt par le PGD du Festival, en présence des journalistes.

Puisqu'il s'agissait d'un festival international, ce procédé permettait aux plus grand nombre possible de pays, en tenant compte du décalage horaire, de publier la précieuse liste ce matin, dans leurs éditions matinales.

Le gala

Mais hier soir, à la Place des arts, c'était la remise officielle des prix. Avec les gagnants qui avaient revêtu leurs plus beaux atours et qui avaient disposé de quelques heures pour préparer un court texte de remerciement.

Une belle fin de Festival. Un gala chaleureux, à dimension humaine, animé par l'humoriste Serge Grenier qui se présenta au public anglophone sous le nom de Serge « Attic ».

Les consuls de quelques pays ont été mis à contribution pour recevoir les précieuses statuettes, les directeurs et les vedettes de certains films primés ayant déjà quitté Montréal depuis quelques jours.

C'est encore à un consul que fut remis le prix de la meilleure actrice destiné à Mme Irina Koupchenko. « Mme Koupchen-

ko est rentrée au pays, a dit le consul, mais elle vous a fait parvenir un message pour vous remercier. »

De la même manière, on fera parvenir ultérieurement à Leo McKern, son prix pour la meilleure interprétation masculine dans *Traveling North*.

The Kid Brother

Mais Claude Gagnon, le réalisateur de *The Kid Brother*, le film le plus important du 11e Festival des films du monde, selon le jury officiel, était bel et bien là, avec son producteur japonais, Kiyoshi Fujimoto. Il n'aurait manifestement raté pour rien au monde cet instant qui consacre des années de travail acharné.

Après avoir donné l'accolade au président du jury, le cinéaste Jean Beaudin, Claude Gagnon a dit quelques mots à l'auditoire. « Je n'ai pas l'habitude. Je suis un peu nerveux. Je veux remercier M. Serge Losique et Danielle Cochard qui furent les premiers à voir le film et à nous inviter à participer au Festival. C'est la première fois, je pense, que quelqu'un du Québec remporte le Grand prix des Amériques. J'espère que plusieurs de mes confrères et de mes confrères vont me suivre, dans les années à venir, à l'avant. »

Le 11e Festival des films du monde était terminé. Sur une belle image, celle de Kenny un enfant physiquement handicapé qui, en refusant d'admettre qu'il n'était pas un enfant comme les autres, a conquis tous les membres du jury du Festival et tous les festivaliers qui ont vu la production. Avec courage, sur sa planche à roulettes, il nous a montré toute la beauté et la richesse de son monde intérieur. Sans doute la plus belle réussite du 11e Festival des films du monde.



PHOTO MICHEL GRAVEL, LA PRESSE

Le comédien Eric Veillard et l'actrice Sophie Renoir étaient présents, hier soir, à la Place des arts, pour recevoir le prix attribué au cinéaste Eric Rohmer avec qui ils avaient tourné *L'ami de mon amie*.

Un film éblouissant clôture le festival

SERGE DUSSAULT

Un film éblouissant pour clôturer un festival un peu trop long : *les Yeux noirs*, de Nikita Mikhailkov. Écrit spécialement pour Marcello Mastroianni qui, comme toujours, est merveilleux. Une comédie intelligente et superbement mise en scène.

Au tournant du siècle, deux hommes se rencontrent par hasard sur un bateau. L'un est russe, l'autre italien. Ils sympathisent. L'Italien sort une photo, la montre au Russe. « Une photo, dit-il, des dernières heures de bonheur. »

L'Italien raconte. Marié à une femme extrêmement riche, il était comme un coq en pâte. Heureux? Bof... Il laissait passer les jours, se permettait quelques excentricités, et s'inventait des histoires qu'il racontait si bien que les autres le croyaient.

Il fait la connaissance dans une station thermale d'une jeune femme accompagnée d'un petit chien. Elle s'appelle Anna. Elle est russe, mal mariée et malheureuse. L'Italien la séduit. Elle fuit en lui laissant un mot. Ce mot le touche tant qu'il court la rejoindre en Russie. Retour en Italie, où il a promis de tout dire à sa femme...

Le Russe à son tour raconte son histoire. Tout récemment marié. A une femme beaucoup plus jeune que lui. Infiniment heureux, même si cette femme ne l'aime pas...

Pour écrire ce scénario, Mikhailkov et Alexander Adabachian se sont inspirés de l'oeuvre d'Anton Tchekhov. Anna rappelle un personnage d'un célèbre film de Kheifetz (*la Dame au petit*

chien) tiré d'un roman de Tchekhov. Quelques séquences sont d'une drôlerie irresistible (la course en chaises roulantes aux thermes, la flaque d'eau que doit enjamber Mastroianni chaque fois qu'il entre ou sort de son hôtel de Saint-Pétersbourg...). D'autres sont des satires de la société bourgeoise occidentale (la bonne qui monte les escaliers quatre à quatre pour ouvrir la porte de l'ascenseur à sa patronne) ou de la société russe, déjà méfiante de tout ce qui est étranger, déjà empêtrée dans une bureaucratie tatillonne...

Le rôle de l'Italien, évidemment, est tenu par Mastroianni. Le Russe est joué par Vsevolod Larionov. Silvana Manganò est la riche épouse de Mastroianni et Elena Sofonova, l'épouvantée Anna. Dans les rôles secondaires — tous excellents — se détache Marthe Keller qui fait une femme délaurée tournant autour de Romano (Mastroianni).

Ce qui m'a séduit dans ce film, c'est à la fois le jeu des comédiens, la luminosité, la beauté des images de Franco Di Giacomo, le montage d'Enzo Meniconi, la fluidité d'un récit jamais déroulant malgré les flash-backs. Et l'humour singulier de ce film qui n'est pas sans me rappeler celui de Milos Forman de *Au feu les pompiers* ou *Amadeus*... *Les Yeux noirs* est une production italienne. Et c'est en Italie que s'est tourné le plus gros du film (le reste en Russie). Est-ce le soleil d'Italie qui a donné cet humour à Mikhailkov? Un amour tout de même où transperce un fond de tristesse qui est peut-être de Tchekhov.

Les Yeux noirs prend l'affiche aujourd'hui au cinéma Crémazie. Ne le ratez pas!

Festival du film du Nouveau-Brunswick

Presse Canadienne

Le Nouveau-Brunswick va avoir sa fête du cinéma : demain s'ouvre à Moncton le premier Festival de la francophonie, où seront diffusés pas moins d'une trentaine de longs métrages récents.

Du 3 au 10 septembre, le festival — lancé par le ministère des Communications canadien et présidé par Serge Losique (déjà responsable du Festival de Montréal) — se promènera à Moncton et Fredericton (capitale de la province), en passant par Caraquet le 6 septembre. Les Acadiens — qui, bien que francophones n'ont guère l'occasion de voir des

films en langue française — pourront y découvrir notamment quatre films africains et quatre films maghrébins. Au programme également, beaucoup d'œuvres françaises, ainsi que des productions suisses et belges.

Le Canada ne sera pas en reste avec cinq films présentés : *Le frère André*, de Guy Dufresne; *Le matou*, de Jean Baudin, *Equinoxe*, d'Arthur Lamonthe; *Les fous de Bassan*, d'Yves Simoneau et *Un zoo la nuit*, de Jean-Claude Lauzon.

Enfin, une dizaine de courts métrages d'animation, venus du festival de film d'animation d'Anney, seront au programme.

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

BERRI
St-Denis & Ste-Catherine 288-2115

INTER ESPACE (G)
12:00 - 2:15 - 4:35 - 7:00 - 9:30

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (G)
Lundi: 1:45 - 4:15 - 9:15
Mardi et Mer: 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:15

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (G)
Dolby Stereo — Lundi: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 9:15
Mardi et Mer: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

L'AMI DE MON AMIE (G)
Mercredi: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30
Jeudi: 5:00 - 7:15 - 9:30

PSYCHOSE INFERNALE (18 ans)
Lundi: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20
Mardi et Mer: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20

BONAVENTURE
Place Bonaventure 661-2725

ROBOCOP (14 ans) 7:00 - 9:00

BORN IN EAST L.A. (G)
7:30 - 9:30

BROSSARD
Mail Champlain 465-5906

INTER ESPACE (G)
12:00 - 2:20 - 4:45 - 7:10 - 9:25

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (G)
1:00 - 3:00 - 5:30 - 7:30 - 9:00

UN ZOO LA NUIT (14 ans) Dolby Stereo
12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:20 - 9:35

CARREFOUR LAVAL
2330, Av. des Laurentides 688-3684

LA BAMBA (G)
12:15 - 2:30 - 4:45 - 7:05 - 9:25

LE FRÈRE ANDRÉ (G)
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (G)
Dolby Stereo — 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

BIG EASY (14 ans)
Mercredi: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30
Jeudi: 5:00 - 7:15 - 9:30

INTER ESPACE (G) Dolby Stereo
12:10 - 2:35 - 5:00 - 7:20 - 9:40

UN ZOO LA NUIT (14 ans)
12:20 - 2:45 - 5:10 - 7:25 - 9:45

COMPLEXE DES JARDINS
Boulevard 4 288-3141

'UNE FLAMME DANS MON COEUR' (18 ans)
12:40 - 2:55 - 5:10 - 7:25 - 9:40

UN ZOO LA NUIT (14 ans) Dolby Stereo
Mer. et Jeudi: 12:00 - 2:30 - 5:00 - 7:15 - 9:35

LE FRÈRE ANDRÉ (G)
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

MON BEL AMOUR MA DECHIRURE (18 ans)
Mer. et Jeudi: 12:35 - 2:55 - 5:00 - 7:05 - 9:15

CRÉMAZIE
St-Denis & Grimaire 388-4210

LES YEUX NOIRS
Dolby Stereo — 7:15 - 9:30

LE DAUPHIN
Beaubien près d'Iberville 721-0060

INTER ESPACE (G)
7:10 - 9:30

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (G)
7:00 - 9:25

2001 Université
Cm de Maisonneuve 847-4518

ROBOCOP (14 ans)
7:05 - 9:05

SECRET OF MY SUCCESS (G)
7:15 - 9:20

DRAGNET (G)
7:10 - 9:20

ROXANNE (G)
7:15 - 9:25

NADINE (G)
7:30 - 9:30

JEAN-TALON
2 rues à l'est de Pie-IX 725-7000

TUER NEST PAS JOUER (G)
7:00 - 9:35

CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC ODEON
Irons-Can (sortie St-Bruno) 98 655-0692

TUER NEST PAS JOUER (14 ans)
2e film: SAUVE QUI PEUT

INTER ESPACE (14 ans)
2e film: HISTOIRE SANS FIN

CINÉ-PARC LAVAL
Auto. des Laurentides (sortie 14) 622-5555

INTER ESPACE (14 ans)
2e film: HISTOIRE SANS FIN

LE FRÈRE ANDRÉ (G)
2e film: COMPTE SUR MOI

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (14 ans)
2e film: POLICE ACADEMY 4

TUER NEST PAS JOUER (14 ans)
2e film: SAUVE QUI PEUT

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 691-1310
Auto. du pont Mercier vers Châteauguay

TUER NEST PAS JOUER (14 ans)
2e film: SAUVE QUI PEUT

INTER ESPACE (G)
2e film: GOONIES

WHO'S THAT GIRL (G)
2e film: POLICE ACADEMY 4

CINÉ-PARC VAUDREUIL
Irons-Can (sortie 3) 455-5154

TUER NEST PAS JOUER (14 ans)
2e film: SAUVE QUI PEUT

DIRTY DANCING (G)
2e film: FIREWALKER

SAUF LE LUNDI 31 AOÛT: AUCUNE REPRESENTATION

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE
Route 15 (sortie 21) 472-6660 879-1707

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (G)
2e film: FERRIS BUELLER

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (14 ans)
2e film: SOLARBALES

THE LOST BOYS (14 ans)
2e film: TRUE STORIES

ROBOCOP (français) (14 ans)
2e film: LES ENVOUÏTES

FULL METAL JACKET (14 ans)
2e film: WITCHES OF EASTWICK

CINÉ-PARC ST-HILAIRE
Route 20 (sortie 115) 467-0402

ROBOCOP (français) (14 ans)
2e film: LES ENVOUÏTES

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (G)
2e film: ROCKY IV

BIG Easy (COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSES) 14 ans
LE FAUBOURG, CARREFOUR LAVAL

AMAZING GRACE and Chuck (COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSES) 14 ans
LE FAUBOURG (Dolby)

NO WAY OUT (COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSES) 14 ans
PLAZA DU CANADA

BORN IN EAST L.A. (COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSES) 14 ans
PLAZA ALEXIS NIHON, BONAVENTURE

Le frère ANDRÉ (COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSES) 14 ans
COMPLEXE DES JARDINS, LONGUEUIL, CARREFOUR LAVAL, PARADIS et CINE-PARC LAVAL

UN ZOO LA NUIT (COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSES) 14 ans
COMPLEXE DES JARDINS, BROSSARD, CARREFOUR LAVAL

Le nouveau James Bond vous fera exploser!

JAMES BOND 007

TUER NEST PAS JOUER

ST-DENIS, LONGUEUIL, ODEON-LAVAL, JEAN-TALON, PARADIS et aux Ciné-Parcs: ODEON, LAVAL, CHATEAUGUAY et VAUDREUIL.

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE

BERRI, BROSSARD, CARREFOUR LAVAL, ASTRE, PARADIS, ET AU CINE-PARC ST-EUSTACHE

Dirty Dancing

Le FAUBOURG, SQUARE DECARIE et CINE-PARC VAUDREUIL.

THE FOURTH PROTOCOL MICHAEL CAINE

(COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSES) PLAZA ALEXIS-NIHON et SQUARE DECARIE.

ce soir...

CINÉMA DU MERCREDI



à 18h30... CHARIVARI



à 19h00... UN HOMME AU FOYER



à 19h30... "HITLER ET LES SS: LA FORCE DU MAL"

cftm 10
CABLE 7

...c'est à suivre

CITÉ

en début de soirée...



RADIO CITÉ 107.7 FM

Pour l'AMOUR de la Musique

Le magazine d'information qui prend le pouls de l'actualité métropolitaine. Avec Marie-Claude Lavallée et Charles Tisseyre.

Montréal ce soir
du lundi au vendredi 18h00
Réalisation-coordination: Jean-François Woods

D'autres moments magiques à partager avec Pierre Lalonde et ses "stars d'un soir". Invités: Nicole Martin, Gilbert Sicotte et Guy Fournier.

Star d'un soir
ce soir 19h00
Réalisation: Aurèle Lacoste

Michèle Viroly explore la vie et toutes ses émotions. Après Bhopal, après Mississauga: Montréal sera-t-elle la prochaine victime des produits toxiques?

Actuel
ce soir 21h00
Le nouveau magazine d'information



RADIO-CANADA TOUT PRÊT! TOUT PRÈS!



DÈS VENDREDI 4 SEPTEMBRE
LES MEILLEURS FILMS DE RÉPERTOIRE À MON CINÉMA

Stationnement pour le PARISIEN, le LOEWS ou le PALACE à PLACE VILLI-MARIE — PRIX RÉDUIT À 2,75\$ — du lundi au vendredi après 17 h et toute la journée samedi et dimanche. Faites valider votre billet de stationnement à l'un des trois cinémas.

Jean Zaloum présente

Un film de **ANDREI TARKOVSKI**
«UN FILM TESTAMENT fondé sur les valeurs humaines...
C'est un retour en force du SACRÉ au cinéma.»
— Luc Perreault, LA PRESSE



LE SACRIFICE
EN FRANÇAIS
Le PARISIEN 400 STE-CATHERINE O. 866-3856
PARISIEN 5 12:00-2:50-5:40-8:30

FESTIVAL DE CANNES
GAGNANT DE 4 PRIX DONT

- GRAND PRIX DU JURY
- PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE

DÈS AUJOURD'HUI

GRAND PRIX DU FESTIVAL DE PARIS
DU FILM FANTASTIQUE 1987



L'OPÉRA DE LA TERREUR
VF de **EVIL DEAD 2**
Avec BRUCE CAMPBELL et avec SARAH BERRY DAN HICKS KASSIE WESLEY RICHARD DOMEIER
Musique de JOSEPH LO DUCA Effets spéciaux maquillage MARK SHOSTROM Montage KAYE DAVIS
Directeur de la photographie PETER DEMING Producteurs exécutifs IRVIN SHAPIRO ALEX DE BENEDETTI
Écrit par SAM RAIMI SCOTT SPIEGEL Produit par ROBERT TAPERT Réalisé par SAM RAIMI
Le PARISIEN 400 STE-CATHERINE O. 866-3856
À L'AFFICHE PARISIEN 4 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15

UN POÈME À LA GLOIRE DE LA JEUNESSE!
«Un film d'une poésie touchante et d'une beauté enchanteuse.»
— FILMS À L'ÉCRAN

— FILMS À L'ÉCRAN



WAJDA
Chronique des Événements Amoureux
avec PAULINA MLYNARSKA PIOTR WAWRZYŃCZAK BERNADETTA MACHAGA
un film de ANDRZEJ WAJDA
Le PARISIEN 400 STE-CATHERINE O. 866-3856
À L'AFFICHE PARISIEN 3 12:25-2:45-5:05-7:25-9:45

«Un film débordant d'imagination... une qualité exceptionnelle»
— Vincent Candy, NEW YORK TIMES



Stanley Kubrick's FULL METAL JACKET
YORK 1407 STE-CATHERINE O. 937-8978
PLACE DU PARC 3575 Ave du PARC 844-9470
DORVAL 260 Ave DORVAL 631-8586
YORK 12:00-2:20-4:50-7:20-9:50 DU PARC 2
Tous les jours 7:00-9:20 MATINEES dimanche 12:00-2:20-4:40
DORVAL dim 12:00-2:20-4:40-7:00-9:20 Tous les jours 7:00-9:20

LES INCORRUPTIBLES

VF de THE UNTOUCHABLES
GREENFIELD 2 dim 4:40-7:05-9:30
Tous les jours 7:05-9:30
PARISIEN 1 12:00-2:20-4:40-7:05-9:30
L'AFFICHE 2:20-4:40-7:05-9:30
L'AFFICHE 1 12:00-2:20-4:40-7:05-9:30
Tous les jours 7:05-9:30
LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353-7880
GREENFIELD PARK 519 BOUL. TASCHEAU 671-8278
En anglais à IMPERIAL

Steven Spielberg presents
A Joe Dante Film
LOEWS
954 STE-CATHERINE O. 861-7437
LOEWS 5 12:05-2:20-4:40-7:10-9:30

«LES RIRIS FUSENT EN CASCADE DURANT TOUTE LA REPRÉSENTATION.»
— San Francisco Chronicle, Mick La Salle
CAN'T BUY ME LOVE
DISTRIBUTED BY BUREAU VISTA PICTURES DISTRIBUTION
© 1987 TOUCHSTONE PICTURES
LOEWS 954 STE-CATHERINE O. 861-7437
KENT 8100 SHERBROOKE O. 429-9703
DORVAL 260 Ave DORVAL 631-8586
KENT 2 7:15-9:15
LOEWS 2 1:00-3:00-5:10-7:20-9:30
DORVAL 3 dim 1:00-3:00-5:10-7:20-9:30
Tous les jours 7:20-9:30

BACK TO THE BEACH
VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353-7880
Le CINÉMA 400 STE-CATHERINE O. 866-3856
Ave GREENE WESTMOUNT 931-2477
7:15-9:15

Snow White and the Seven Dwarfs
PRIX SPÉCIAUX
Enfants de 6 à 12 ans... \$3.00
Adultes et Adolescents... \$3.50
PALACE 690 STE-CATHERINE O. 866-6991
PALACE 3 12:15-2:15

HAMBURGER HILL
PALACE 690 STE-CATHERINE O. 866-6991
DORVAL 260 Ave DORVAL 631-8586
LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353-7880
PALACE 5 12:05-2:20-4:45-7:10-9:35
DORVAL 1-VERSAILLES 4 dim 12:30-2:40-4:55-7:10-9:25
Tous les jours 7:10-9:25
LAVAL 2 dim 12:05-2:20-4:45-7:10-9:35
Tous les jours 7:10-9:35

Le Flic de Beverly Hills 2
Le PARISIEN 400 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776
PLACE DU PARC 3575 Ave du PARC 844-9470
VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353-7880
PARISIEN 2 12:00-2:15-4:30-6:45-9:00
DU PARC 3 -SOUS-TITRES FRANÇAIS 6:45-9:00
LAVAL 3 6:45-9:00
VERSAILLES 5 7:15-9:30
En anglais au LOEWS

JACK NICHOLSON
THE WITCHES OF EASTWICK
PALACE 690 STE-CATHERINE O. 866-6991
PALACE 3 4:40-7:05-9:30

STAKEOUT
Aucun laissez-passer
LOEWS 954 STE-CATHERINE O. 861-7437
FAIRVIEW 1 ven 6am dim 1:45-4:15-6:45-9:20
Tous les jours 6:45-9:20
LOEWS 1 12:00-2:30-5:00-7:30-9:55
VERSAILLES 3 ven sam dim 12:10-2:30-4:50-7:10-9:30
Tous les jours 7:10-9:30

MEL BROOKS JOHN CANNY RICK MORANIS
SPACEBALLS
PALACE 690 STE-CATHERINE O. 866-6991
12:10-2:00-3:55-5:50-7:45-9:40

SUMMER SCHOOL
LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776
Tous les jours 7:10-9:20
PALACE 690 STE-CATHERINE O. 866-6991
1:15-3:20-5:25-7:30-9:35

THE LIVING DAYLIGHTS
Aucun laissez-passer
KENT 8100 SHERBROOKE O. 429-9703
PALACE 690 STE-CATHERINE O. 866-6991
PLACE DU PARC 3575 Ave du PARC 844-9470
FAIRVIEW 1 ven 6am dim 1:45-4:15-6:45-9:20
Tous les jours 6:45-9:20
PALACE 1 1:10-3:50-6:30-9:10
FAIRVIEW 2-GREENFIELD 1-VERSAILLES LAVAL KENT 1 dim 1:10-3:50-6:30-9:10
Tous les jours 6:30-9:10
DU PARC 1 Tous les jours 6:30-9:10
MATINEES Samedi dimanche 1:10-3:50

THE LOST BOYS
LOEWS 954 STE-CATHERINE O. 861-7437
12:35-2:45-4:55-7:05-9:15
DORVAL 260 Ave DORVAL 631-8586
7:05-9:15

Who's That Girl
MADONNA GRIFFIN DUNNE
PALACE 690 STE-CATHERINE O. 866-6991
GREENFIELD PARK 519 BOUL. TASCHEAU 671-8278
PALACE 2 1:00-3:10-5:20-7:30-9:40
GREENFIELD 7:30-9:40

JAMES BOND 007 THE LIVING DAYLIGHTS
«L'ÉVASION DE L'ÉTÉ... LE JAMES BOND LE PLUS SPECTACULAIRE DE TOUS.»
— Michael Medved, SNEAK PREVIEWS
KENT 8100 SHERBROOKE O. 429-9703
PALACE 690 STE-CATHERINE O. 866-6991
PLACE DU PARC 3575 Ave du PARC 844-9470
FAIRVIEW 1 ven 6am dim 1:45-4:15-6:45-9:20
Tous les jours 6:45-9:20
PALACE 1 1:10-3:50-6:30-9:10
FAIRVIEW 2-GREENFIELD 1-VERSAILLES LAVAL KENT 1 dim 1:10-3:50-6:30-9:10
Tous les jours 6:30-9:10
DU PARC 1 Tous les jours 6:30-9:10
MATINEES Samedi dimanche 1:10-3:50

VAINCRE LA DYSTROPHIE MUSCULAIRE.
QUAND ON VEUT, ON PEUT.
Dystrophie MUSCULAIRE
Ne manquez pas le Téléthon de la fête du Travail. Du dimanche 6 septembre, 21h, au lundi 7 septembre, 19h, à Radio-Québec.

CKOI FM VOUS DONNE RENDEZ-VOUS À TOKYO
AVEC **MICHAEL JACKSON**

PARTICIPEZ AU CONCOURS «RENDEZ-VOUS À TOKYO» ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE POUR DEUX À TOKYO OÙ VOUS ASSISTEREZ AU SPECTACLE DE MICHAEL JACKSON AU KORA KUEN SPORTS STADIUM, LE 10 SEPTEMBRE PROCHAIN.

La personne gagnante aura droit à:

- deux billets d'avion aller-retour
- un séjour de 9 jours/7 nuits dans un hôtel de luxe
- un cocktail de bienvenue
- l'entrée aux meilleurs clubs de nuit
- une journée à Disneyland (Japon)
- deux billets pour le spectacle de Michael Jackson (Taxes, transferts et service compris)

VALEUR TOTALE DU PRIX: **7370\$**

Tirage le 7 septembre 1987, à 8 h 45
Pour plus de détails, écoutez CKOI-FM.

La Presse Fédération des producteurs de lait du Québec

Remplir le bon de participation et le faire parvenir à:
CONCOURS «RENDEZ-VOUS À TOKYO»
C.P. 97, succursale D
Montréal (Québec)
H3K 3B9

Nom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____ Âge _____
C.P. _____ Téléphone _____ (Résidence) (Bureau)
Je suis abonné(e) à La Presse J'achète La Presse en kiosque

NOTE: Vous pouvez obtenir une copie des règlements du concours en vous adressant au poste CKOI-FM.

Gestion Roger Lussier Inc.
et les
Spectacles Jean Duceppe



HAUTE FIDÉLITÉ



Une comédie
de Ray Cooney
Adaptée par
Benoît Girard
Mise en scène
Monique Duceppe
avec
Esther Lewis
Suzanne Garceau
Claude Laroche
Normand Lévesque
Robert Paquette
Jean-Guy Viau
Benoît Girard
Réservation:
584-2293
Pour réservation au
restaurant La Grange
467-5543

10, Chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu



Les finalistes de l'ONF

L'Office national du film a révélé hier l'identité des finalistes du concours *Premiers longs métrages de fiction francophones*, dans le cadre du Festival des films du monde. Le directeur général du programme français de l'ONF, Georges Dufaux (au centre), a affirmé que ce concours favorise l'accès de nouveaux talents au mode privilégié d'expression qu'est le long métrage de fiction. Les six finalistes recevront chacun une bourse de \$10 000 devant leur permettre de finaliser le scénario soumis, sous la supervision de l'ONF, et d'élaborer un plan et un échéancier de production. Parmi les lauréats, de gauche à droite, Mario Bolduc, de Québec; Roger Cantin, de Montréal; Manon Briand, de Baie Comeau; et Richard Roy, de Montréal. Deux autres gagnants n'apparaissent pas sur la photo, Jean-Pierre Gariépy, de Montréal; et Robert Cornélius, de l'Abitibi.

PHOTO MICHEL GRAVEL, LA PRESSE

TÉLÉFUN

PIERRE MARCOTTE,
ROGER GIGUÈRE,
CLAUDE BLANCHARD,
CHRISTINE CHARTRAND
et JOËL DENIS
vous feront rire aux larmes!

DU LUNDI AU VENDREDI

16h 30



ON GRANDIT ENSEMBLE



Réseau
Télévision
Quatre Saisons

MONTRÉAL
SUPER CABLE
35 5
CFJP-TV

QUÉBEC
2 13
CFAP-TV

SHERBROOK
30 5
CFKS-TV

TROIS RIVIÈRES
16 5
CFKM-TV

MULL OTTAWA
49 5
CFGS-TV

JONQUÈRE
4 7
CFRS-TV

VAL D'OR
25 6
CFVS-TV

SOUTH NDANDA
20 5
CFVS-TV

AMOUSKI
18 9
CJPC-TV

Un Bouddha « sacrilège »

NEW DELHI

■ La publication par le magazine américain *Penthouse* d'un dessin représentant Bouddha en train de se masturber a provoqué l'indignation des réfugiés tibétains en Inde.

L'Association des bouddhistes tibétains, qui représente quelque 100 000 réfugiés tibétains en Inde, a demandé aux organisations bouddhistes aux États-Unis d'attaquer *Penthouse* en justice.

Cette illustration, publiée dans le numéro d'août du magazine, est « vulgaire et dégoûtante et constitue une insulte directe à l'une des plus grandes religions du monde », estime l'association dans un communiqué.

Le directeur de *Penthouse*, Bob Guccione, a déclaré à ce sujet : « Bouddha n'aurait rien trouvé à redire (au dessin incriminé). Selon lui, l'homme peut percevoir l'univers tout entier à travers la fenêtre de ses propres sens ».

La Sibérie pour Graham Greene

Reuter
MOSCOU

■ Le romancier britannique Graham Greene sillonne la Sibérie, réalisant ainsi, selon ses propres termes, un vieux rêve romantique, a annoncé hier l'agence de presse soviétique Tass.

Selon des sources britanniques, Greene, dont c'est le troisième voyage en URSS en un an, était arrivé à Moscou le 25 août et était parti directement pour la Sibérie.

Âgé de 82 ans, Greene, qui a écrit des romans d'espionnage, a révélé en mai dernier qu'il avait rencontré à quatre reprises Kim Philby, agent double britannique réfugié en Union soviétique depuis 1963, au cours de précédents séjours à Moscou en septembre 1986 et en février 1987.

Sa présente tournée en Sibérie a été organisée par l'Union des écrivains soviétiques.

Pagliari au Spectrum

■ Michel Pagliari, qui s'est produit au Stade Olympique, dimanche soir, en première partie de Duran Duran et de David Bowie, donnera un spectacle plus intime, les 11 et 12 septembre, au Spectrum.

Les deux soirées souligneront le retour de Pag, qui a eu un très grand succès, il y a une dizaine d'années, avec *J'entends frapper* et *Le temps presse*.

Les billets sont en vente au guichet du Spectrum et à tous les comptoirs Ticketron.

MusiquePlus débrouille pour 11 jours

■ Pour souligner le premier anniversaire de son entrée en ondes, MusiquePlus débrouillera ses ondes à travers le Québec à compter d'aujourd'hui à 20 h et jusqu'au 12 septembre à 24 h.

Cette décision a été communiquée, hier, par le directeur des programmes, Pierre Marchand. « Un premier anniversaire, c'est toujours un grand moment, et nous tenons à le partager avec le Québec, a-t-il dit.

Pendant ces 11 jours de débrouillage, MusiquePlus diffusera une série d'émissions spéciales, dont la première, aujourd'hui, sera entièrement consacrée à la revue de cette première année.

ous recevrez
bientôt chez vous un carnet
de bons de grande valeur.



Une fois votre carnet en main, utilisez-le pour faire un essai sur route avec le NOUVEAU N° 1 et économisez jusqu'à 9 \$. Le NOUVEAU N° 1, l'essence super sans plomb de Petro-Canada, nettoie et protège votre

moteur et en améliore le rendement. Le NOUVEAU N° 1 nettoie non seulement le carburateur ou les injecteurs, mais également les orifices et les soupapes d'admission; il nettoie donc tout le système d'admission de votre moteur pour en améliorer la puissance et le rendement. Le NOUVEAU N° 1 offre le pouvoir nettoyant qu'exigent les constructeurs automobiles d'aujourd'hui, le rendement que vous-même exigez. Faites l'essai du NOUVEAU N° 1 dès aujourd'hui.

Découpez ce bon et bénéficiez d'un net avantage.

Faites l'essai du NOUVEAU N° 1
super sans plomb et économisez

1,50 \$

OU économisez 1 \$ avec ce bon, à l'achat de 25 litres ou plus d'essence ordinaire Plus ou sans plomb Plus aux stations Petro-Canada participantes du Québec et des provinces de l'Atlantique.

Valable jusqu'au 31 octobre 1987 inclusivement
Un bon par achat. Aucun échange en argent.
Reproduction mécanique non acceptée. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre.

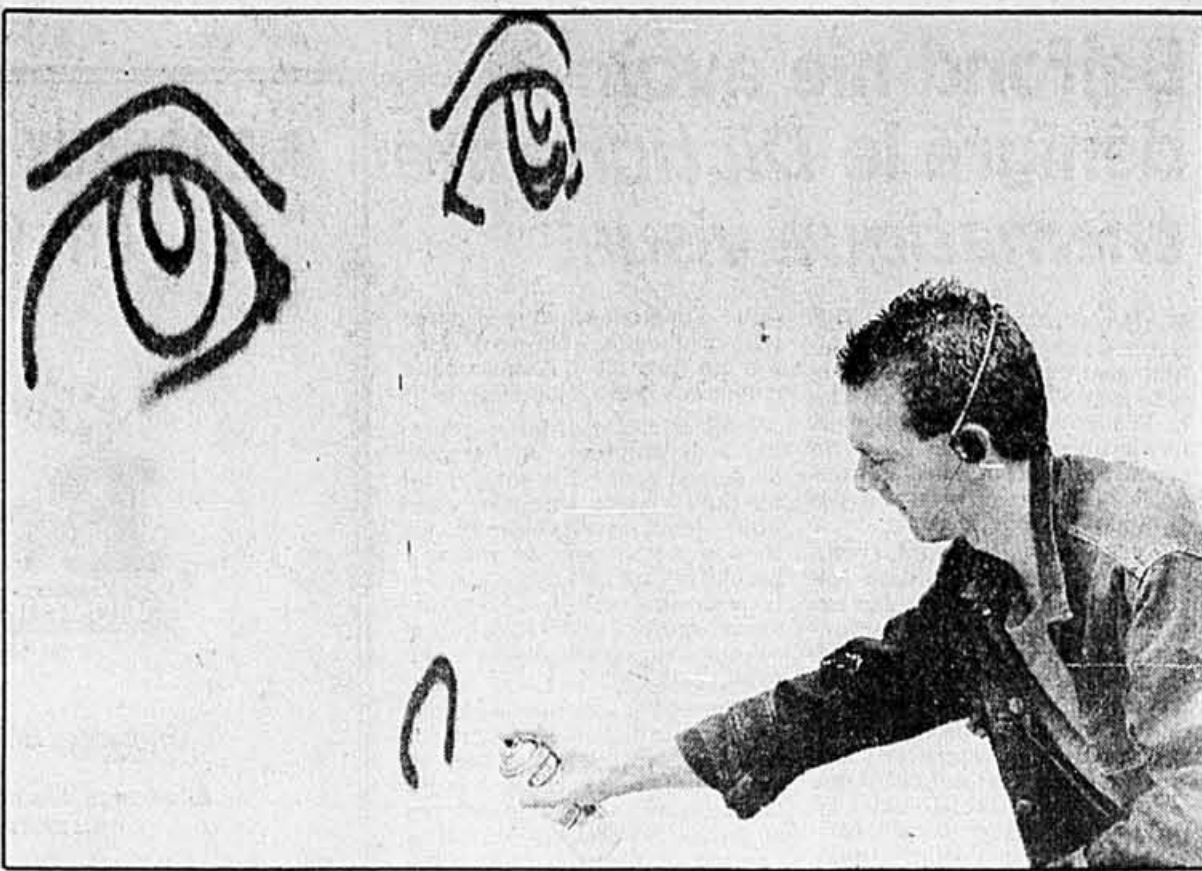


Marque de commerce de Petro-Canada Inc. - Trademark

40813014

Un graffiti de Zilon ornera un chantier de construction de condos. Les symboles de contestation ont-ils été récupérés par les promoteurs immobiliers? «On ne peut pas garder ses boutons de jeunesse toute sa vie», répond Zilon.

PHOTO JEAN G... LA PRESSE



Le plus long graffiti en ville

Zilon, un clou en guise de boucle d'oreille, entreprenait hier, en plein soleil et hors de toute clandestinité, le plus long graffiti à Montréal.

Ses dessins, inspirés de la bande dessinée, s'étendront au cours des prochains jours sur une clôture qui entoure l'emplacement où sera bientôt construit le Manhattan, un building de chic condos, à l'angle des rues Guy et Lincoln.

Depuis 15 ans qu'il laisse ses traces un peu partout sur les murs de la ville, comme un chat délimite son territoire, Zilon, qui signait autrefois Pilon, a fini par se faire un nom. Il fit les belles heures du bar Le Business le printemps dernier et orna de ses signes quelques belles scènes d'*Un zoo la nuit*. «Zilon, ça vient de la contraction de Zébulon, un personnage du *Manège enchanté*, dit-il. C'est comme quelqu'un qui sort d'une boîte.»

D'abord peintre, Zilon est devenu graffittiste quand il a découvert la peinture en bombe. «C'est comme le polaroid par rapport au 35mm, dit-il, c'est efficace et instantané.»

Ca ne le gêne pas de voir ses graffiti, symboles de contestation et de revendication, moyen d'expression des pauvres, récupérés par un promoteur immobilier? «Pas vraiment, répond-il. C'est comme si je faisais une bande sonore pour un film. C'est une commande. On ne peut pas garder ses boutons de jeunesse toute sa vie.»

À 31 ans, Zilon n'a toujours pas quitté la rue, mais a pris le chemin des galeries d'art.

Il expose actuellement chez Cartier et McCutcheon, au 1442 ouest, rue Sherbrooke.

L'organiste Kenneth Gilbert hospitalisé en Italie

VERSAILLES

L'organiste canadien Kenneth Gilbert, qui devait diriger avec son homologue néerlandais Ton Koopman l'académie d'orgue de Houdan (France), a dû être hospitalisé à Sienne (Italie) où il donnait des cours, a-t-on appris hier.

M. Gilbert sera remplacé à l'académie d'orgue de Houdan du 7 au 12 septembre par l'organiste française Odile Bailleux.

Mme Bailleux, cotitulaire des orgues de l'église Saint-Germain-des-Près à Paris et professeur d'orgue au conservatoire de Bourg-la-Reine (région parisienne), remplacera également M. Gilbert pour le récital du samedi 12 septembre sur l'orgue Clicquot de l'église de Houdan, dans le cadre des concerts organisés pour le tricentenaire de la mort de Jean-Baptiste Lully.

Le Montréal des années 40 en 40 photos

Les Archives nationales du Québec présentent, jusqu'au 16 septembre, *Au gré du temps*, une exposition photographique provenant du Fonds Conrad-Poirier.

Cette présentation, regroupant une quarantaine de photographies, propose des scènes de villégiature prises à Montréal entre les années 1937 et 1946. On peut notamment voir les Montréalais d'hier se baigner à l'île Sainte-Hélène, se promener au Jardin botanique, se détendre sur le mont Royal, etc.

Conrad Poirier, au cours de sa carrière, a constamment témoigné un grand attachement pour les scènes de la vie quotidienne. Photographe à la pige, il a collaboré avec une trentaine de maisons d'édition, dont *La Presse*, *La Patrie*, *The Gazette* et *The Montrealer*. Ses photographies, riches en références sociales, sont d'une facture technique et esthétique tout à fait remarquable.

L'exposition se tient au bureau des Archives nationales, au 1945, rue Mullins, à Pointe Saint-Charles (métro Charlevoix). L'entrée est libre de 8 h 30 à 16 h 30, les lundis, jeudis et vendredis; de 8 h 30 à 21 h 30 les mardis et mercredis; et de 10 h à 15 h les samedis et dimanches.

LA RENTRÉE DES

HQ VHS

TOSHIBA

M4320
VIDÉO VHS 4 TÊTES

- Télécommande à infrarouge
- Haute qualité
- 12 mois de GARANTIE

499\$ SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

PRIX VEDETTES

Kelvinator

RÉFRIGÉRATEUR
17 pi cu. (492 litres)
SANS GIVRE
MODÈLE LUXUEUX

- 2 modules à glaçons et clayette dans le congélateur
- Oeufrier amovible
- Cassiers laitiers
- 2 bacs à légumes

729\$ SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

LE PRESTIGIEUX
Ensemble composé de 10 pièces. Tout le soin et l'attention se révèlent dans la richesse du fini chêne. Garnitures et ferrures décoratives fini laiton. Composition: bureau-triple, accompagné d'un miroir, spacieuse commode, 2 unités cabinet relié par un pont illuminé, miroir, 2 tables de chevet et une tête de lit 54".

1299\$ «10 pièces»

LIVRAISON GRATUITE

CUISINIÈRE 30"

Porte en verre fumé amovible - Four à nettoyage facile - Horloge, minuterie - 2 éléments de 6 po et 2 éléments de 8 po - Grill et lèchefrite en porcelaine.

529\$ SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

CONÇU POUR LES EXIGENCES D'AUJOURD'HUI

Une élégance sans égal, confort impeccable, lignes sobres et nettes. D'un esprit jeune ce mobilier de couleur grise comprend une table au dessus mélamine et quatre chaises en bois avec luxueux recouvrement de siège résistant.

LIVRAISON GRATUITE

799\$ 5 PIÈCES

VAISSELIER

439\$

Kelvinator

LAVE-VAISSELLE
à encastrer

- 4 boutons-poussoirs
- 2 niveaux d'eau
- broyeurs d'aliments mous

399\$ SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

UN CONFORT EXCEPTIONNEL

Sofa et fauteuil entièrement rembourrés recouverts de tissu 100% acrylique de couleur «rose passion».

2 PIÈCES

999\$

LIVRAISON GRATUITE

BRAULT & MARTINEAU

* ACHAT MINIMUM DE 500\$ — * NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE — * SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT
* AUCUN INTÉRÊT SI PAYÉ EN ENTIER LE 12 OCTOBRE 87 — * SUR LA MARCHANDISE EN STOCK SEULEMENT.
Prenez possession de votre marchandise au plus tard le 26 septembre 1987.
INFORMEZ-VOUS DES AVANTAGES DE POSSÉDER LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

MONTRÉAL
7930 est. Sherbrooke
(Métro Beaugrand)
353-7330

LAVAL
382, boul. des
Laurentides
667-3210

VILLE LASALLE
1130
Dollard
364-6110

ST-LÉONARD
6875 est. Jean Talon
(Près des Galeries d'Anjou)
254-9455

LONGUEUIL
3245, chemin Chambly
(Coin Roberval)
679-1260

Master Card
VISA
CARTE BRAULT ET MARTINEAU

«la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!»

«On veut parler!»



Il ne se passe pas une seule journée sans que ne parvienne à nos oreilles cette lamentation. «J'ai suivi des cours», nous dit-on souvent, «et je peux lire et écrire, mais si ma propre vie en dépendait, je bafouillerais probablement en criant HELP!» En fait, la plupart des écoles préparent les étudiants aux examens plutôt qu'à la vie à l'extérieur de la classe.

Chez Transatlantique, nous vous offrons des cours de langue pratiques ainsi qu'une ambiance qui favorise les rencontres et la mise en pratique d'éléments acquis en salle de classe. Nous avons même un Club de Conversation pour ceux qui n'ont plus besoin de cours mais qui veulent pratiquer

leurs anglais, français ou espagnol.

Quant aux enfants, nous pensons qu'ils apprennent trop souvent à conjuguer plutôt qu'à communiquer. C'est pourquoi nous leur proposons un programme de jeu-apprentissage, qui les fera parler! Parlez-nous: il nous fera plaisir de faire disparaître vos bâillons!

Appellez 844-2921 ou 844-3224. Centre de langues Transatlantique, 1445, Bishop (métro Guy). I.F. Karafilly, BA, MA, MFA, Directrice. Accrédité par le ministère de l'Éducation.

P.S. Renseignez-vous sur nos programmes pour les bénéficiaires de l'assurance-chômage.

PUBLICITÉ

Belfond nie avoir dénigré le Dictionnaire thématique visuel

«Je n'ai pas dit de mal du Dictionnaire thématique visuel d'autant plus que j'en pense tout le bien possible». C'est ce que déclare l'éditeur Pierre Belfond dans une lettre adressée à *La Presse* en réponse aux récentes déclarations de Jacques Fortin, président des éditions Québec-Amérique.

La semaine dernière, M. Fortin accusait la maison d'édition Hachette d'être revenue sur son engagement de publier le dictionnaire en France. Le Dictionnaire thématique visuel obtient actuellement un succès aux États-Unis et au Canada anglais en plus du Québec et le partenaire de l'éditeur à Londres est nul autre que Harrap's. «L'établissement de l'édition en France nous méprise» avait dit M. Fortin, à quelques jours du Sommet de la francophonie.

Dans sa lettre, M. Belfond affirme qu'il avait fait dire à M. Fortin qu'il serait très fier et très heureux d'insérer à son catalogue un ouvrage pratique et didac-

tique d'une telle qualité et d'une telle originalité. «On ne dévalue pas un produit qu'on souhaite commercialiser», ajoute-t-il.

Mais selon lui, il fallait procéder à de nombreux ajustements de détails pour tenir compte des particularismes français. «Les Rolls Royce vendues en France sont exportées avec le volant à gauche puisqu'en France, on roule à droite, écrit-il. Cet ajustement apporté à une Rolls signifie-t-il que c'est une mauvaise voiture?»

Quant à l'accusation de M. Fortin selon laquelle l'établissement français méprise le Québec, M. Belfond dit ne pas savoir à qui il fait allusion. «Certainement pas au groupe Belfond, écrit-il, qui en l'espace de quelques mois a publié *La peur du grand amour*, de Louise Poissant (Éd. Libre Expression), reçu le Prix Paris-Québec 1987 pour *Apparences*, de Jacques Boulterice ainsi que plusieurs autres auteurs dans les années passées.»

MERCI AUX MONTRÉALAIS
DE LEUR FIDÈLE SOUTIEN

LE PLUS GRAND NOM
EN CHARCUTERIE

Bens
MONTREAL DELI

Tel.: (514) 844-1001

«Une tradition Montréalaise depuis 1908»

Au service des Montréalais depuis les
80 dernières années

et
nous l'espérons, pour les 80 prochaines années

La famille Kravitz et le personnel de Bens
990, boul. de Maisonneuve Ouest

Les trésors de l'Orient reviennent en Occident! L'EXCEPTIONNEL SOLDE ANNUEL DE TAPIS ORIENTAUX À LA BAIE 50% DE RABAIS SUR LE PRIX ORDINAIRE ÉTIQUETÉ DES TAPIS SUPER CHINESE



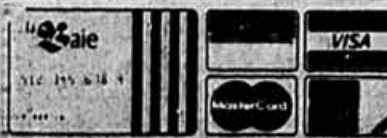
Ne manquez pas cette rare occasion de vous offrir un authentique tapis oriental

Une fois par année seulement, nous vous présentons une fabuleuse sélection de tapis orientaux. À 50% de rabais sur le prix ordinaire étiqueté, c'est une occasion que vous ne pouvez vous permettre de manquer. Ces magnifiques tapis Super Chinese aux poils en pure laine sont noués à la main par des maîtres-artisans et sont ensuite spécialement lavés pour obtenir un riche fini lustré. Choisissez parmi un assortiment exceptionnel de motifs originaux créés par des artistes chinois inspirés par des siècles de culture orientale. Dimensions approximatives: de 61 x 91 cm (24 po x 36 po) à 274 x 366 cm (108 po x 144 po). Ord. 325\$ à 5495\$ 162,50 A 2747,50

Economisez 40% sur le prix ordinaire étiqueté de trois autres groupes
Cette exceptionnelle collection inclut des Aubussons de l'Inde, des tapis indo-persans et des Bohkaras du Pakistan. Tous sont noués à la main. Mêmes dimensions que ci-dessus. Ord. 195\$ à 7500\$ 117\$ A 4500\$
Au magasin du centre-ville seulement. Achats en magasin.

Tapis, rayon 553 En vigueur jusqu'au 12 septembre.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h
Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Jardins Dorval 631-6741 • Centre Rockland 739-5521
Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455

la **Baie**